

COURNON Mag'

Mai 2025



*En avant pour
la saison estivale !*



■ Mairie

Horaires d'accueil

Lundi	8h/12h	13h30/18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h/12h	13h30/17h00
Vendredi	8h/12h	14h00/17h00
Accueil	04 67 85 00 11	
Urbanisme	04 67 85 60 68	
Comptabilité	04 67 85 60 53	
Enfance jeunesse	04 67 85 60 61	
Communication	04 67 85 60 67	
Guichet Unique Métropole	04 67 85 62 41	
Médiathèque	06 74 37 33 11	
Cantine scolaire	04 67 85 60 60	
Police municipale	04 67 65 96 29	
C.C.A.S	04 67 85 60 55	
Maison des Services	04 67 85 62 40	

■ Point propreté (Zone de Cannabé)

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	14h/18h
Mercredi, Samedi	9h/12h00
Dimanche	9h/12h30

Contact	04 67 85 59 03
---------	----------------

■ Urgences

Police municipale (semaine)	06 86 48 18 17
Police municipale (24h/24h)	06 86 48 18 12
Gendarmerie de Pignan	04 67 02 51 30
Gendarmerie (urgences)	17
Pompiers	18 ou 112
Pompiers (caserne Cournonterral)	04 99 53 83 01

■ Santé

Cabinet de médecine générale	04 67 85 00 30
Pharmacie du Plan de la Croix	04 67 85 43 83

■ Enfance

Ecole maternelle La Calandrette	04 67 85 43 66
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 56
Esplanade	06 74 62 53 33
Ecole élémentaire Georges Bastide	04 67 85 60 64
Château Mallet	06 74 62 58 36
Ecole privée Sainte Jeanne d'Arc	04 67 85 31 57
Ecole La Calandreta dels Pétaçons	06 72 75 95 57
Crèche Les Bout'Choux	09 60 43 07 37
Micro-crèche Les P'tits Lutins	04 67 08 12 38
Micro-crèche Les Mains Enchantées	06 63 33 17 86
Relais Petite Enfance	04 67 47 24 43

■ Divers

EHPAD Les Garrigues	04 67 85 35 50
Agence départementale solidarité	04 67 67 83 20
Poste	09 70 82 36 31
Eau du Bas Languedoc	09 77 40 84 65
ENEDIS (Gratuit)	09 70 83 33 33
GrDF - Urgence (Gratuit)	08 00 47 33 33
Hérault Transport	04 34 88 89 99
TaM	04 67 22 87 87
Piscine Poséidon	04 67 85 66 20
Vétérinaire Mylène Lieutard	04 67 68 30 73
Vétérinaire - Urgences domicile 7j/7	04 48 20 20 28

SOMMAIRE

■ Evènement

Carole Delga en visite de chantier du futur lycée	4
Rencontre avec le Préfet de l'Hérault	5

■ Dossier

Environnement.....	6
--------------------	---

■ Action municipale

Parentalité	11
Scolarité	12
Sport	13
Associations	15
Budget	16
Culture	18
Médiathèque.....	19
Circulation	20
Aménagement.....	21
Solidarité / Séniors	22
Urbanisme	23
Démocratie participative	24
Communication	25
Animation de la cité	26

■ Retour en images

Centres de loisirs	27
Vœux à la population	28
Carnaval	29
Marché aux fleurs	30
Commémoration du 8 Mai 1945	31

■ Actu des assos.....

Conseils municipaux	38
---------------------------	----

■ Tribune Libre

C Cournon	41
-----------------	----

■ Infos

Agenda	46
--------------	----

COURNON Mag'

Directeur de publication : William Ars, Maire de Cournonterral

Directrice de rédaction : Karine Turlais, Adjointe à la Communication

Création & Conception : Pascale Cataldi (Service communication municipal)

Impression : JF Impression // Tirage : 3500 exemplaires

Crédits photos & images : Ville de Cournonterral, Adobe Stock, les associations de la ville, Ennaloël MATEO-ESPADA, Bernard AGOSTA, André BERNAL

Toutes les photos et illustrations sont tous droits réservés.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction.





Chères Cournonterralaises, Chers Cournonterralais,

Alors que l'été approche, je souhaite partager avec vous les nombreux projets et événements qui animent notre commune et renforcent notre tissu social, culturel et environnemental.

Le dynamisme de notre vie culturelle se manifeste par la programmation de "La musique dans tous ses états" qui verra s'enchainer trois festivals, Doom Doom Fest, Cournon Blues proposés par SML évènementiel et le Festi Bandas du Réveil Cournonterralais, véritables vitrines de notre diversité artistique et

de notre savoir-faire. Ils illustrent notre soutien indéfectible au monde culturel qui en a besoin aujourd'hui plus que jamais. Cela contribue à la vitalité de Cournonterral et à notre identité commune.

En parallèle, l'été s'annonce festif avec de beaux moments de convivialité et de partage : les traditionnels masters de tambourin, notre fête locale, les estivales du mercredi et la fête des associations.

Un événement d'envergure marquera également notre année : La France en courant, un rendez-vous exceptionnel qui permettra de mettre à l'honneur notre commune à l'échelle nationale, dans un esprit de solidarité et de dépassement de soi.

Je tiens à saluer le soutien précieux de nos associations et partenaires, ainsi que l'engagement sans faille des élus et du personnel communal qui permettent de faire rayonner ainsi notre territoire.

Sur le plan des mobilités, nous poursuivons nos efforts pour améliorer le quotidien de nos habitants. La mise en service du rond-point sur la M5, la passerelle sur la Billière, le démarrage des travaux de la liaison piétonne et cyclable entre les Jardins d'Hélios et le centre bourg, ainsi que l'amélioration du plan de circulation illustrent notre volonté d'offrir des infrastructures modernes, sécurisées et respectueuses de l'environnement. Ces aménagements facilitent nos déplacements et renforcent l'attractivité de notre commune.

Notre engagement en faveur de l'environnement se traduit également par le lancement des jardins familiaux, une initiative qui favorise le lien social et sensibilise à la biodiversité. La préservation de notre patrimoine naturel est au cœur de nos préoccupations, comme en témoigne le dossier central que nous dédions à l'environnement et à la biodiversité, qui marque notre responsabilité collective pour préserver notre planète.

Par ailleurs, nous sommes fiers de l'avancée de nos projets éducatifs et sportifs. La livraison du groupe scolaire Eliette Bonnel, dont l'inauguration aura lieu le 13 septembre, marque une étape importante pour l'éducation de nos jeunes. Le projet de halle des sports débutera en fin d'année, offrant à nos sportifs, hors temps scolaire, un nouvel espace dédié à leur passion. Quant au lycée, ses travaux progressent conformément au calendrier, avec une ouverture prévue à la rentrée 2026. La visite du chantier avec Carole DELGA et Michaël DELAFOSSE a été un moment fort dans la vie de notre collectivité, qui a permis de souligner l'importance des investissements publics réalisés sur notre territoire.

Enfin, notre Maison France Service, récemment labellisée, est une fierté pour notre commune. Elle constitue un point d'accueil essentiel pour faciliter vos démarches administratives et renforcer la proximité des services publics. Cette labellisation, ainsi que la récente visite du préfet François-Xavier LAUCH, soulignent l'accompagnement indéfectible et le soutien financier dont bénéficient nos politiques par l'Etat.

Cournonterral continue de se construire, de façon raisonnée, avec ambition et solidarité. C'est avec enthousiasme et confiance que nous poursuivons notre action pour faire de Cournonterral un lieu où il fait bon vivre, évoluer et partager.

Je vous invite à continuer à participer activement à la vie de notre commune et à la construction de son avenir.

Ensemble, avançons encore plus loin !

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Très cordialement,

William ARS

Maire de Cournonterral

Carole Delga en visite de chantier du futur lycée



Jeudi 6 mars, Carole DELGA présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a visité le chantier du futur lycée de Cournonterral.



Aux côtés du maire, de la rectrice de la Région académique Occitanie, ainsi que du président de Montpellier Méditerranée Métropole et maire de Montpellier, la présidente de Région a réalisé un point d'étape sur l'avancement de la construction de l'établissement, financé par la Région pour un montant de 51 M€. **Carole Delga a souligné l'importance de ce lycée en matière d'égalité des chances face aux difficultés de mobilité actuelles que les lycéens rencontrent pour rejoindre leur lycée de secteur à Montpellier** et a indiqué que "cette construction vient répondre à une double nécessité : accompagner le dynamisme de l'ouest montpelliérain et sa croissance démographique actuelle, et offrir aux élèves les meilleures conditions d'études possibles".

En effet, selon l'INSEE, la Métropole de Montpellier (31 communes) a la plus forte croissance d'Occitanie en terme de population (1,7 % en moyenne par an), par rapport à celle de Toulouse (1,4 %), celle de Perpignan (0,5 %) ou celle de Nîmes qui stagne. Entre 2016 et 2022, des communes situées à l'ouest de Montpellier ont connu de fortes augmentations, comme Pignan (de 6 844 à 8 326 habitants), Saussan (de 1 538 à 1 926) et Cournonterral (de 5 950 à 7 019) dont la population en 2025 s'élèvera à plus de 7 500 personnes.

Cette visite a permis de constater que les travaux avancent bien. **Ce lycée, à énergie positive, s'appuie sur une conception et une architecture bioclimatique : dispositif géothermique pour le chauffage et le rafraîchissement, panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures.** Ce projet a été conçu par les cabinets BPA Architecture (Montpellier) et Awa Architectes (Mauguio).

D'une capacité de 1 400 élèves, ce nouveau lycée proposera des formations professionnelles, techniques et générales, avec une orientation affirmée vers les métiers du numérique et de l'informatique. D'une surface totale de 17 200 m², il comprendra notamment une maison des lycéens, un CDI, une restauration dimensionnée pour 1 000 pensionnaires, une salle polyvalente, un centre médico-social, un plateau sportif de 4 000 m² ainsi qu'un internat de 50 places.

L'ouverture de l'établissement est prévue uniquement pour les classes de seconde en septembre 2026 et enfin aux premières en 2027 et aux terminales en 2028.

D'ici là, une halle des sports sera construite par la commune, et la Métropole de Montpellier sera chargée de revoir les axes routiers afin d'aménager des dessertes, des aires de dépôse et de stationnement autour du lycée.

William Ars a remercié la Présidente DELGA, considérant que l'arrivée de cet établissement marque, avec la construction du nouveau groupe scolaire, que réalise actuellement la commune pour un montant de 11 M€, le fort investissement public en faveur de la jeunesse et de l'éducation. Michaël Delafosse a également confirmé l'intérêt de cet équipement qui permettra d'alléger les flux de circulation avec le déploiement de la ligne 4 de bus-tram.

Rencontre avec le Préfet de l'Hérault



Après sa visite à l'occasion de la labellisation de notre maison France Services en novembre dernier, François-Xavier LAUCH, Préfet de l'Hérault, était à nouveau présent à Cournonterral, mercredi 14 mai, pour une rencontre très constructive.

Le Préfet était accueilli à l'Hôtel de Ville par le Maire, William ARS, accompagné d'une partie de son équipe et de la direction générale de la collectivité, afin de faire un état des lieux des différents projets portés par la Municipalité.

La réunion s'est poursuivie sur le terrain, en compagnie du directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale, et de l'inspectrice de secteur.

Les participants ont parcouru des lieux emblématiques de la commune (place Viala, esplanade Jean Moulin, terrain de tambourin Max Rouquette, salle polyvalente, futur quartier "jeu de tambourin"), et ont visité les chantiers de l'école Eliette Bonnel et du lycée et visualisé l'emplacement de la future halle des sports.

Le Préfet a pris acte des investissements considérables réalisés par la commune pour des équipements publics indispensables, et a réaffirmé l'engagement d'un accompagnement financier important de la part de l'État.

Il a également tenu à souligner l'excellente coordination de la collectivité avec les services de l'État sur des "dossiers solides, bien structurés et bien pensés".

Rendez-vous a été pris pour l'inauguration du groupe scolaire, le 13 septembre.



Environnement



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ



Depuis 1 an, le Pôle Atlas de la Biodiversité Communale œuvre au développement de l'ABM (Atlas de la Biodiversité Métropolitaine). Un comité de pilotage a été instauré, constitué d'élus, d'habitants experts et d'employés du Pôle jeunesse. Il a contribué à la popularisation du projet grâce à de nombreuses sorties grand public qui ont permis à notre atlas communal de s'enrichir pour une meilleure connaissance et une préservation de la faune et de la flore locales.

◆ Oiseaux des jardins

Animation originale dédiée à l'observation et au comptage des oiseaux du jardin le 25 janvier 2025.

Cette animation a permis à 29 adultes et 14 enfants sur 3 sessions de partager un moment d'apprentissage et de convivialité autour du monde des oiseaux.

Malgré le ciel gris, qui a rendu difficile leur comptage direct, les participants ont pu profiter d'une autre expérience : **écouter les chants des oiseaux et les identifier grâce à leurs sons caractéristiques**. Cette approche a permis de maintenir l'objectif pédagogique de la journée tout en offrant une belle occasion d'échanger **sur les différentes manières de s'occuper des oiseaux**, tant au niveau de l'entretien des espaces verts que de la protection et du nourrissage des oiseaux en hiver. **Plusieurs méthodes pratiques ont été abordées, comme la mise en place de mangeoires ou encore la plantation de haies et d'arbres qui servent de refuge et de source de nourriture aux oiseaux**.

Cette animation, dirigée par deux animateurs en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), accompagnés d'un stagiaire en BPJEPS EEDD et de Mélanie

Dos Santos, cheffe du service Enfance Jeunesse a sensibilisé les participants à la biodiversité locale et a aussi renforcé la solidarité communautaire autour de la préservation de notre patrimoine naturel.

L'événement a démontré que, même lorsque la météo n'est pas clémente, l'engagement collectif et la curiosité peuvent offrir une expérience enrichissante et instructive pour tous.



◆ Nuit de la Chouette

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est intervenue à l'occasion des 30 ans des "Nuits de la Chouette" le 21 mars.

Cette animation qui a réuni **47 participants**, était l'occasion de **découvrir les 9 espèces de rapaces nocturnes** présents en France et les quelques espèces sur le territoire Cournonterralais. La présentation de Thomas Marchal, intervenant LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), s'est suivie d'un **atelier dissection de pelotes de réjection**, afin de découvrir le régime alimentaire de ces oiseaux discrets.



◆ Balades naturalistes

Le 29 mars, deux sorties naturalistes ont été animées par les Ecologistes de l'Euzière, sur le thème de la flore de garrigue, dans le cadre de la Marche Bleue.

Ces sorties familiales ont abordé les contraintes subies par les plantes dans l'écosystème de garrigue, ainsi que les adaptations qui ont permis aux plantes de subsister. **12 Adultes et 6 enfants** ont assisté à la présentation de Mylène sur les plantes de garrigue, et de Joël André sur la géologie du Coulazou.



◆ Inventaires naturalistes

Le comité de pilotage de l'Atlas poursuit la production de données naturalistes à travers l'étude des mares et zones humides.

Grâce aux derniers épisodes de pluies, les amphibiens étaient facilement observables sur les mares de la commune. Les entomologistes ont étudié les insectes des mares, tandis que les autres membres du COPIL ont tenté d'apercevoir les grenouilles et tritons.

Lors des semaines à venir, les inventaires se poursuivront, notamment à l'aide de l'application iNaturalist.

◆ Fête de la Nature

Dans le cadre de la semaine mondiale de la biodiversité qui avait lieu du 21 au 25 mai, le pôle Atlas de la Biodiversité de Cournonterral a souhaité organiser un week-end naturaliste destiné aux petits et grands.

Les 24 et 25 mai diverses animations ont été proposées :

- une animation ornithologie "Connaissez-vous les oiseaux de la zone Natura 2000 ?".
- deux sorties entomologiques "A la découverte des insectes de nos garrigues" en collaboration avec l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement).
- un rallye nature "Découvrez les plantes de la garrigue et leur place dans l'écosystème" avec les animateurs EEDD.
- la projection du film "L'appel des libellules" en collaboration avec le CEN Occitanie (Conservatoire d'Espaces Naturels) et l'association "Mauvaises Graines". Cette œuvre présente le monde fabuleux de l'ordre des libellules (Odonates) en abordant les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans le monde actuel.

Cette Fête de la Nature fût une formidable invitation pour tous à observer la nature et les espèces qui la constituent. Une première à renouveler l'an prochain !

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !

Nous souhaitons avoir vos retours d'expérience et connaître les sujets qui vous intéressent pour prévoir les prochaines actions à mener dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Scannez le QR code ci-contre pour répondre à notre sondage !



8 • DOSSIER

LUTTE CONTRE LES MÉGOTS

La municipalité agit pour sensibiliser la population à l'impact important des mégots sur l'environnement.

Installation de deux cendriers urbains

Mis gratuitement à disposition par la Métropole, ils viennent compléter ceux déjà présents sur les diverses poubelles de la ville et sont installés :

- à l'entrée des Halles sur la place Viala
- à l'entrée de l'Esplanade Jean Moulin.



Arrêté municipal permanent

Un arrêté municipal interdisant le jet de mégots de cigarettes sur la voie publique et les espaces publics a été pris le 18 mars dernier.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 4^e classe soit 135 €. La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale sont chargées de l'exécution de cet arrêté.

Mise à disposition de cendriers de poche

La municipalité les met gratuitement à disposition dans les structures municipales (mairie, médiathèque, poste de police, maison des services).



Participation au Mégothon

Le 24 mai dernier, la commune en partenariat avec l'association La lanterne Verte a participé à cette opération nationale consistant en un "**méga**" **ramassage de mégots** pour sensibiliser le plus grand nombre aux impacts environnementaux dramatiques de ce déchet.



Avec 4500 milliards de mégots jetés au sol chaque année dans le monde, le mégot de cigarette est le premier déchet que l'on trouve sur les plages et dans les rues. Cournonterral n'échappe pas à ce constat.

Ils polluent visuellement notre environnement et ont des conséquences néfastes pour la santé, la biodiversité et l'eau. **Transportés par le vent et la pluie jusqu'aux cours d'eau, ils finissent leur course dans la mer ou l'océan. Le filtre du mégot, en acétate de cellulose (du plastique), se dégrade dans l'eau en micro et nano particules et impacte les écosystèmes.** Même lorsqu'il est biodégradable, le mégot contient plus de 2500 substances chimiques toxiques (mercure, ammoniac, nicotine, plomb, arsenic...) qui sont ingérées par les animaux marins. On retrouve ces substances chez 70 % des oiseaux de mer.

1 mégot = 500 l d'eau polluée et jusqu'à 10 ans pour se dégrader
Nous avons tous le pouvoir d'agir contre ce fléau en jetant nos mégots dans une poubelle ou en utilisant un cendrier de poche. **Nous pouvons éviter cette pollution et protéger notre planète !**

ESPACES VERTS

La présence de végétation en milieu urbain offre plusieurs bienfaits pour l'environnement et la santé, créant des lieux propices à la détente :

- amélioration de la qualité de l'air,
- réduction des îlots de chaleur (sous la végétation, la température peut être jusqu'à 4 °C inférieure à celle en plein soleil),
- ombre et protection contre bruit
- diminution de la pression sur les égouts et le système d'épuration grâce à une perméabilité accrue du sol.
- vecteur de biodiversité en attirant les oiseaux

Au-delà de ces bienfaits, les propriétés immobilières augmentent en valeur lorsqu'elles sont à proximité d'espaces naturels.

◆ Végétalisation de l'espace public

En 2025, la Ville lance une opération de végétalisation de l'espace public afin de le rendre plus convivial et agréable à fréquenter.

Cette action vise à répondre à plusieurs demandes d'habitants, soucieux de leur environnement immédiat, et souhaitant aménager leur rue pour mettre en valeur leur habitation. Plusieurs Cournonterralais se sont déjà lancés comme en témoigne la photo ci-dessous. Merci aux premiers participants.



Pour participer, il suffit de signer une convention d'occupation du domaine public, après vérification de la faisabilité de la plantation par les services techniques municipaux qui s'assurent qu'aucun réseau sec ou humide n'existe en sous terrain.

La commune donne ensuite un bon d'achat de 15 € afin d'acheter un végétal adapté aux conditions climatiques méditerranéennes.

Si l'initiative vous tente : anne.gachon@ville-cournonterral.fr

◆ Nouveaux arbres

5 amandiers, 5 oliviers, 3 micocouliers et 3 chênes blancs ont été plantés récemment à la Vigne du Parc.



◆ Jardins familiaux

Le projet se concrétise. Le 8 février 2025, la Ville et le comité de pilotage du projet ont organisé une réunion de lancement d'une association porteuse des futurs jardins.

Grâce à l'engagement de nombreux habitants, le premier acte de cette association a pu être posé. Un conseil d'administration a été constitué et les premières adhésions ont été collectées.

La Ville a acquis 2 parcelles propices aux cultures, à proximité du Coulazou, dans un cadre favorable au bien vivre ensemble. L'aménagement et les équipements du site vont pouvoir se concrétiser en 2025.

L'association sera prochainement dépositaire et responsable du foncier et des équipements ainsi que de la gestion et du fonctionnement des futurs jardins après signature d'une convention avec la commune.

+ d'infos : lesjardinsdecournonterral@protonmail.com

LE COULAZOU

◆ Renaturation / Concertation publique

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Lez-Mosson (EPTB Lez ex SYBLE) a lancé, par délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Montpellier, le plan de **gestion des zones humides du Coulazou** sur les communes de Cournonterral, Saussan, Pignan et Fabrègues et l'étude de faisabilité pour la **renaturation du Coulazou** dans la traversée de Cournonterral.

Pour ce faire, l'EPTB Lez s'appuie sur **trois bureaux d'études** experts en hydraulique, hydromorphologie, hydrogéologie, hydroécologie, inventaires naturalistes et spécialistes de la concertation publique qui vont travailler sur un linéaire total de 7 km et une surface de 54 ha autour du Coulazou. **L'étude pour la restauration physique de la rivière se concentrera sur 2 km de cours d'eau entre le pont de l'intérêt local et le pont de Beaulieu.**



Le Coulazou est classé cours d'eau prioritaire du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Lez Mosson), car fortement dégradé (enfoncement du lit, dégradation de sa morphologie ...). La rivière est donc sujette à des dysfonctionnements hydrauliques importants qui entraînent une déconnexion de la végétation qui la borde, un assèchement des zones humides périphériques, une diminution de la biodiversité et une dégradation globale de la qualité de l'eau. **L'enjeu du projet est de retrouver une dynamique sédimentaire, une fonctionnalité du cours d'eau et des zones humides et les capacités d'auto-épuration et d'accueil de la biodiversité des milieux aquatiques.**

Des aides financières ont été allouées pour la réalisation de ces études par l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault.

L'EPTB Lez qui pilote le projet, exprime le besoin d'acquisition de connaissances sur la faune et la flore, les habitats de la rivière. Une pêche électrique a déjà eu lieu pour dresser un état initial des espèces de poissons présents.

Dans les prochains mois aura lieu une concertation publique conduite par Contrechamps, bureau d'études spécialisé, pour prendre en considération les usages des habitants vivant également à proximité du cours d'eau. **L'objectif est de co construire le projet techniquement et socialement au-delà du fonctionnement hydraulique à modéliser. Des ateliers de concertation seront donc organisés avec les usagers, les représentants de la société civile et les propriétaires privés des berges** pour présenter le diagnostic de l'étude, recueillir les observations des habitants et connaître leurs pratiques autour du Coulazou.

Frelon asiatique... le retour

Il est temps de piéger les frelons asiatiques compte tenu des températures de saison afin de limiter les dégâts causés sur la biodiversité. **La commune vous remettra un piège à frelons en échange de la signature d'une convention.**

06 74 62 51 93 // logistique@ville-cournonterral.fr

ANIMATIONS EEDD

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), le Pôle Environnement du Service Enfance Jeunesse a mis en place diverses actions.

◆ Ateliers pleine nature

En collaboration avec l'équipe enseignante, des ateliers sont réalisés depuis le 4 mars et jusqu'au 26 juin pour les écoles élémentaires de l'Esplanade et du Château Mallet.

A l'issue, une charte d'éco-délégué et un diplôme d'éco-classe seront remis dans toutes les classes ayant participé à cette campagne.

A ce jour une dizaine d'ateliers ont déjà été effectués avec un retour positif et constructif de la part de l'équipe enseignante.

◆ Goûtez, partagez, compostez

Jeudi 27 mars, un atelier à destination des familles a réuni 25 participants.

Encadré par Julien Rousseau et Jean Henry, animateurs EEDD, l'objectif de cet atelier convivial et culinaire était de **sensibiliser aux bio-déchets et à l'utilisation du composteur collectif** sur le site du Château Mallet.

Les personnes présentes ont ainsi pu élaborer et déguster une succulente salade de fruits tout en étant sensibilisés à la question des déchets de table et de cuisine.



Nous recherchons activement des bénévoles pour aider à la bonne gestion des composteurs collectifs sur les sites du Château Mallet et d'Hélios.

Si la démarche vous intéresse, veuillez prendre contact par courriel :

projetsenvironnement@ville-cournonterral.fr

◆ Bourse aux plantes

Organisée au jardin pédagogique "Cournon des Sources", samedi 29 mars.

Cet évènement avait pour but de favoriser le développement d'un réseau basé sur l'échange et le partage de graines, plantes et boutures. Un moyen économique et écologique d'avoir une bonne variété de plantes tout en cherchant à faire connaître le jardin "Cournon des Sources" aux habitants de Cournonterral ainsi que les projets que l'équipe d'animation met en place pour les enfants.

Un atelier sur la valorisation des déchets verts du jardin a également été proposé.

Une nouvelle Bourse aux plantes devrait être organisée à l'automne prochain, préparez donc vos boutures et récoltez vos graines pour l'occasion !



◆ Dons de plants de légumes

Le Pôle Environnement a donné des plants de légumes, semés aux deux associations de parents d'élèves de la commune.

Ces plans, semés par les enfants durant les ateliers EEDD et cultivés au jardin pédagogique "Cournon des Sources" ont été vendus au profit des écoles publiques :

- par la FCPE dans le cadre du marché aux fleurs organisé par la municipalité samedi 3 mai.
- par les Enfants d'abord dans le cadre de leur Fête du Printemps dimanche 18 mai.



*Anne GACHON,
Déléguée Développement durable & Espaces naturels*

PARENTALITE

CAFÉ DES PARENTS

Le rendez-vous du mois !

Depuis septembre 2024, le Café des parents poursuit ses rendez-vous dans une ambiance conviviale, de partage et d'écoute, réunissant jusqu'à 16 mamans. Les thèmes et les débats varient selon les besoins : temps libre des enfants, conflits familiaux... Les échanges donnent lieu à une libération de la parole, à un partage d'expériences entre professionnels et parents.



Un partenariat s'est établi entre l'association Moderato et le Café des parents autour de la gestion du conflit. Barbara PUJOL a interrogé chaque participant sur sa définition du conflit, sur sa posture devant une dispute. C'est dans cet échange plein de bienveillance et de compassion que des solutions pacifiques ont été proposées pour apaiser le quotidien. C'est ainsi que, grâce à cette dynamique, se révèle l'objectif de ce projet : rassembler des acteurs de l'éducation, partager des expériences, des astuces et tisser des liens.

L'implication de chaque parent permet cet enrichissement humain et le renforcement de notre communauté parentale dans la commune.

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences." Françoise Dolto

Venez rejoindre le groupe du Café des parents pour le dernier rendez-vous avant les vacances d'été :

Vendredi 13 juin ▶ 8h30 à 10h30 // Foyer Rural

ATELIERS PARENTALITÉ

Des thèmes choisis par sondage

Dans le cadre des missions autour de la parentalité, nous avons réalisé un sondage distribué aux familles : les thématiques choisies pour 2025 ont été "Récompenses et punitions" et "Comment accompagner son adolescent".

Une conférence avec quizz animé a donc été organisée le 2 mai sur le thème "Communication avec les ados". Les 17 participants ont pu bénéficier des conseils de Lisa Hernandez, consultante en parentalité, formée à la méthode d'Isabelle Filliozat. Cette rencontre gratuite, interactive et instructive a offert aux parents un éclairage précieux sur les enjeux du développement adolescent, notamment à travers le fonctionnement du cerveau, les changements émotionnels, les nouveaux besoins, et les postures éducatives les plus aidantes. Des exemples concrets et des outils pratiques pour mieux observer et comprendre les comportements de son enfant ont été prodigués. Loin des recettes toutes faites, cette rencontre visait à changer de regard : comprendre que chaque comportement adolescent, même difficile, est une tentative d'expression – parfois maladroite – d'un besoin fondamental. "L'adulte n'est pas là pour contrôler, mais pour accompagner", a rappelé Lisa Hernandez. "C'est en maintenant le lien, même quand c'est difficile, qu'on permet à l'adolescent de se construire en sécurité."



Des Ateliers-Débats, animés par Nicolas Plassard, sur le thème "Récompenses et punitions" ont eu lieu au centre de loisirs maternel samedi 17 mai, en partenariat avec l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault (EPE 34).

Prochain rendez-vous :

Un atelier interactif
sur la communication entre ados et parents
en partenariat avec l'association Les Passages :

Samedi 14 juin ▶ 9h30 à 11h
Centre de loisirs maternel du Château Mallet

Anne-Marie DELOBEL, Déléguée Petite enfance & Parentalité

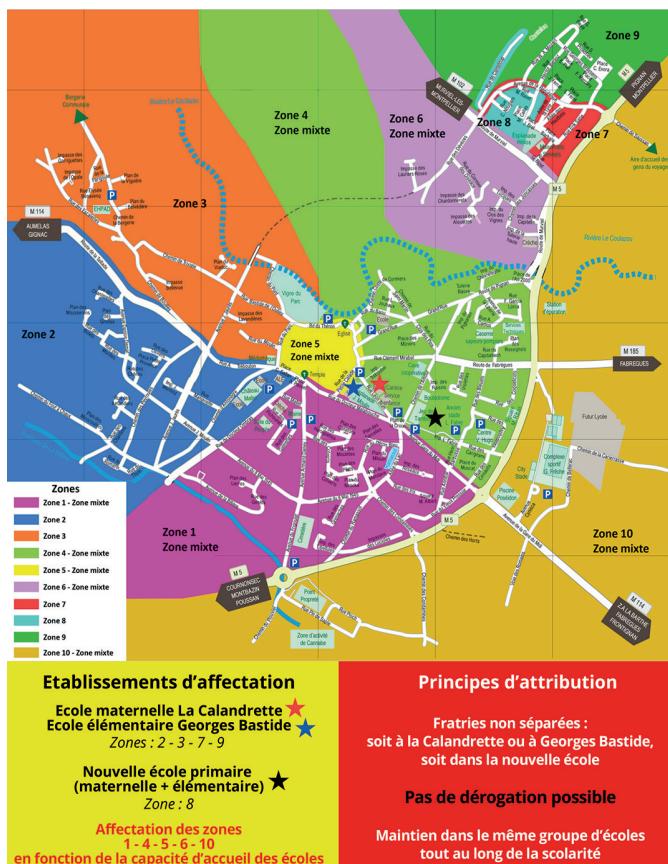
12. ACTION MUNICIPALE

SCOLARITE

CARTE SCOLAIRE

Une première à Cournonterral

Avec l'ouverture de la nouvelle école Eliette Bonnel, la Ville de Cournonterral a dû, pour la première fois, mettre en place une carte scolaire ; elle a pour objectif de répartir les élèves dans les deux groupes scolaires de la commune en fonction de leur adresse, afin d'assurer un équilibre des effectifs et un bon fonctionnement des établissements.



Le premier groupe scolaire regroupe deux écoles :

- L'école La Calandrette, qui compte 9 classes,
- L'école Georges Bastide, avec 12 classes.

Ce groupe accueille environ 2/3 des élèves de la commune.

Le deuxième groupe scolaire est constitué de la nouvelle école Eliette Bonnel, qui comprend 10 classes : 2 classes maternelles et 8 classes élémentaires.

Il est important de souligner que lors des cinq dernières rentrées scolaires, la Ville a dû ouvrir 8 classes supplémentaires et va devoir ouvrir une 9^e pour faire face à l'augmentation de la population scolaire, soit plus de 240 élèves accueillis en plus. Cela a nécessité le recrutement et la mobilisation de personnels municipaux : ATSEM, animateurs, agents d'entretien et de restauration scolaire.

Lundi 17 mars, la Municipalité a organisé une réunion d'information concernant la carte scolaire, en présence de plus de 100 parents, une forte mobilisation qui témoigne de l'intérêt des familles pour ce changement important dans la vie scolaire de la commune. À l'issue, les familles sont reparties avec toutes les informations utiles concernant la répartition scolaire. Un courrier officiel a été adressé à chaque famille début mai, précisant l'école d'affectation de leur(s) enfant(s).

GROUPE SCOLAIRE

Visite de chantier

Samedi 5 avril 2025 avait lieu la visite officielle du chantier du nouveau groupe scolaire "Eliette Bonnel", en présence des services municipaux, des élus, des représentants des parents d'élèves, d'enseignants et de Mme Bonnel !



Les personnes présentes ont découvert l'avancement des travaux présentés par les membres du groupement Daver-Coste Architectures-Joulie TP-Ossabois-Betem-Gamba-Rubio-C&G, chargés de la conception-réalisation.

L'architecte et les entreprises ont pu présenter l'organisation fonctionnelle du projet ainsi que son caractère vertueux sur le plan environnemental, avec l'obtention du label bâtiment durable Occitanie niveau bronze, et la création d'une "cour oasis" largement végétalisée.



Inauguration et nom de l'école

Nous vous donnons rendez-vous le 13 septembre pour l'inauguration de ce nouvel équipement municipal que vous avez choisi de nommer Eliette BONNEL à 74,5 % des voix.



La consultation citoyenne pour choisir le nom de cette école a attiré 536 votants. Nous remercions l'ensemble des participants.

Sur 451 votes valides (renseignements complets) :

- 50 personnes ont voté pour le nom de Mathilde Salomon
- 340 personnes ont voté pour le nom d'Eliette Bonnel
- 61 personnes ont voté pour le nom de Marianne

Les votes papier ont été comptabilisés par un agent municipal et un élu et le résultat des votes électroniques nous a été transmis par notre prestataire informatique.

Pour plus d'informations sur Eliette Bonnel, qui a été institutrice puis directrice de l'école primaire de Cournonterral et qui habite toujours notre commune, nous vous invitons à lire les pages 20/21 du journal municipal de janvier 2025 ou à consulter la rubrique "Mon cadre de vie/ Démocratie Participative" du site de la ville.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Notre action se poursuit dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) validé et soutenu par la CAF : sur le CLAS "élémentaire", 34 enfants sont inscrits sur les 32 nécessaires pour obtenir un financement de la CAF et depuis janvier 2025, un nouvel enfant en classe de 5^e a rejoint le groupe du CLAS "collégien", ce qui porte l'effectif total à 8 (5 en 6^e / 3 en 5^e) et nous permet d'obtenir également un financement de la CAF.

■ Axe Parentalité à l'intérieur du CLAS

Un questionnaire avait été envoyé aux parents des enfants des 2 CLAS afin de connaître les besoins exprimés en thématiques. **Le sujet choisi a été la confiance en soi**. En plus d'accompagner les enfants et éviter le décrochage scolaire, la confiance en soi est un moteur essentiel dans la parentalité pour construire la personnalité de l'enfant. Un atelier animé par une auto-entrepreneuse, formée aux sujets liés à l'enfance et à la parentalité, a été organisé samedi 10 mai.

■ Parentalité 34

Il s'agit du réseau pour les parents de l'Hérault et les acteurs du soutien à la parentalité. A l'initiative de Parentalité 34, une rencontre pour le CLAS s'est tenue avec les responsables départementaux, jeudi 10 avril à Sète. Le but était de donner des "outils" pour le CLAS comme par exemple "comment l'enfant trouve le résultat d'un problème posé en cours" : ceci permet de régler des choses mal comprises.



Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture & Patrimoine en charge de l'aide aux devoirs

SPORT

RÉNOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Une nouvelle page pour le football

Dans un état dégradé, la pelouse synthétique du complexe sportif, était devenue impropre à la pratique du football.

Bien que le processus juridique soit toujours en cours, après quatre années d'une procédure d'expertise, un protocole transactionnel a été signé avec la société Laquet, maître d'œuvre de cet équipement, afin de débloquer la situation et permettre la réfection du terrain.

Grâce à la vigilance constante des services de la Ville, tout au long des travaux, le terrain a pu être rouvert à la pratique du football le 6 avril dernier.



À cette occasion, M. le Maire, M. CACERES, représentant du District de l'Hérault de Football et Fiona BOGI, joueuse professionnelle en Ligue 1 Arkema à l'AS Saint-Étienne et originaire de Cournonterral, étaient présents aux côtés des dirigeants du RSOC, de nombreux enfants, parents et passionnés de football. **Moment fort de la journée : Fiona a offert l'un de ses maillots officiels à deux jeunes joueuses U14 du RSOC**, toutes deux sélectionnées en équipe départementale. Un geste fort, porteur d'inspiration, pour ces jeunes sportives qui pourraient, un jour, suivre ses pas.

Cette rénovation, qui aura mobilisé les services municipaux pendant plusieurs années, marque la fin d'une période difficile. Le RSOC et ses 280 adhérents peuvent désormais se tourner vers l'avenir et envisager sereinement le développement du club.

TROPHÉES DES JEUNES SPORTIFS

Dans le cadre de la Journée Olympique, la Ville remettra les Trophées des jeunes sportifs méritants :

Samedi 21 juin à 18h30 sur l'Esplanade Jean Moulin

Cet événement sera l'occasion de mettre à l'honneur les jeunes athlètes de la commune, qui, par leur engagement, leur persévérance et leurs performances, font briller les couleurs de Cournonterral tout au long de l'année.

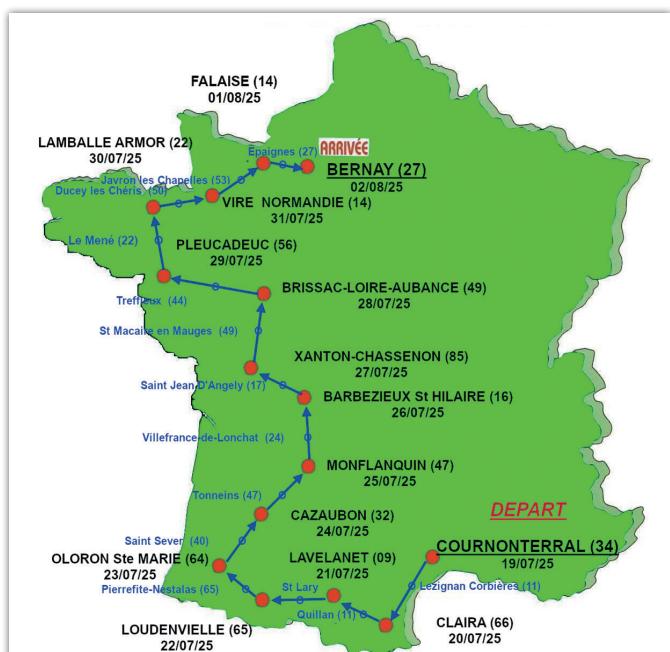
14. ACTION MUNICIPALE

LA FRANCE EN COURANT

Cournonterral ville de départ !

La Ville de Cournonterral a l'honneur d'être choisie comme ville de départ de "La France en Courant", la plus longue course de relais sur route en France.

Pour faire de cet événement une véritable réussite, nous souhaitons impliquer les Cournonterralais dans cette belle aventure alors **BÉNÉVOLES, ARTISANS OU SPORTIFS VENEZ PARTICIPER !**



Rejoignez-nous pour contribuer à cet événement unique !

+ d'infos : www.lafranceencourant.org

PARTICIPEZ A L'ORGANISATION

Nous recherchons des bénévoles prêts à s'investir dans l'événement :

- Préparation du parcours
- Accueil des équipes
- Signaleurs et flécheurs
- Ouvreurs vélo



PARTICIPEZ AUX ÉPREUVES

■ Prologue :

8,3 km en boucle dans Cournonterral
Formez une équipe de 8 coureurs



Prenez part à une course conviviale à travers les rues de notre ville.

■ Première étape :

Cournonterral → Claira (66) le 20 juillet
Nous constituons une équipe de 8 coureurs chevronnés.



Chacun devant être capable de courir environ 25 km en relais.

PARTICIPEZ AU VILLAGE D'ARTISANS

Dans le cadre de l'étape de La France en courant, un village d'artisans (verrier, boulanger, chaudronnier, etc.) est mis en place sur le lieu du départ.



La Ville souhaite enrichir l'événement en invitant les artisans locaux à participer en tenant un stand.



PROGRAMME

Vendredi 18/07

19h/23h : Soirée festive (Esplanade Jean Moulin)
en présence de la centaine de coureurs avec foodtrucks et animation musicale avec le groupe Stand'Up

Samedi 19/07

14h : Village de l'artisanat
15h : Présentation des équipes
16h : Départ du prologue

Dimanche 20/07, les coureurs partiront en direction de Claira (66) à 4h du matin.

ASSOCIATIONS

UNE VÉRITABLE INSTITUTION

La vie associative à Cournonterral est particulièrement dynamique, offrant à chacun l'opportunité de s'épanouir et de s'investir au service des autres.

Dans une société en constante évolution, où l'engagement bénévole se fait plus rare, cet investissement gratuit et volontaire reste un maillon essentiel face à un individualisme grandissant. Les bénévoles, éducateurs, professeurs et intervenants qui s'engagent au sein de nos associations méritent respect et reconnaissance. Adhérer à une association, ce n'est pas simplement payer pour un service ! C'est s'impliquer dans un projet collectif, soutenir les dirigeants quand le bateau tangue et faire preuve de bienveillance.

Grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien des collectivités, chacun peut pratiquer une activité choisie à moindre coût. Pourtant, il n'est pas rare de croiser des bénévoles lassés de subir critiques et remarques, leur passion reste intacte, mais leur patience s'érode. Alors, avant de critiquer un bénévole, posez vous la question : seriez vous prêt à prendre sa place ?

Les chiffres parlant parfois plus que les mots. Voici une série de données (récupérées auprès des associations lors du dépôt des dossiers de subventions) illustrant l'importance du tissu associatif cournonterralais.

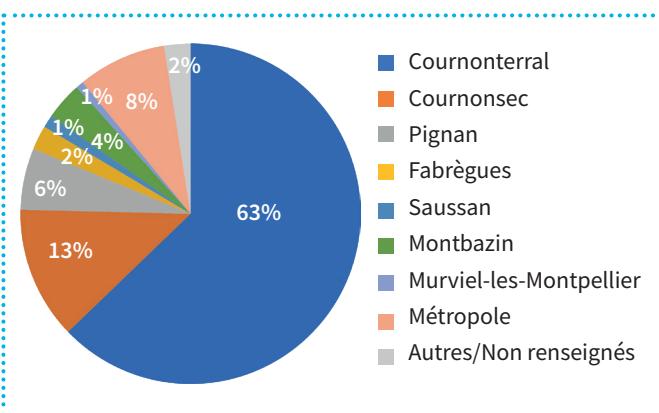
Subventions accordées par la Ville

En 2025, la Ville a attribué un total de 94 600 € de subventions aux associations locales.

■ Lieu de résidence des adhérents

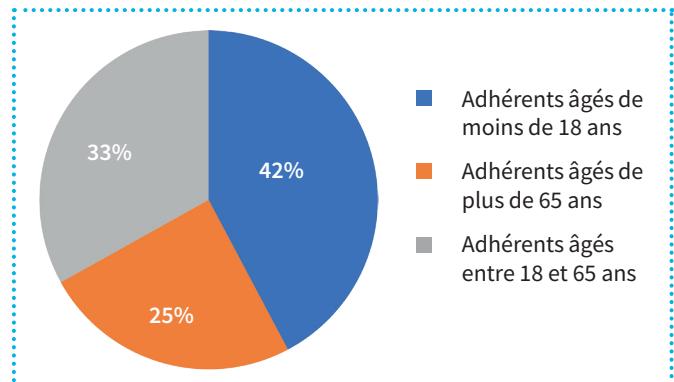
Les **3 554 adhérents** recensés lors de la campagne de subventions témoignent de la vitalité du tissu associatif à Cournonterral.

Si la majorité des adhérents des associations soutenues par la Ville réside à Cournonterral (63 %), 37 % viennent des communes avoisinantes.



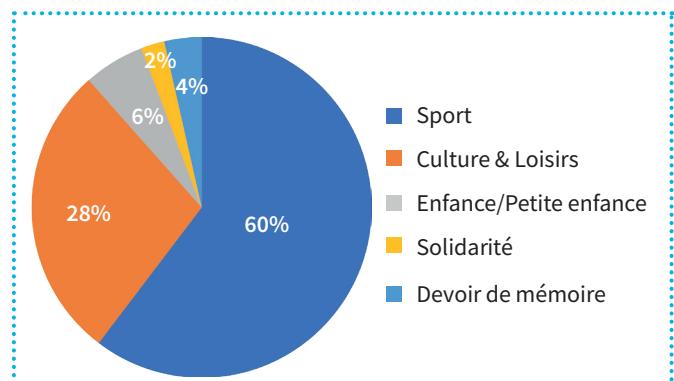
■ Répartition des adhérents selon leur âge

Les associations locales jouent un rôle clé auprès des jeunes. Avec près de **1 500 adhérents de moins de 18 ans**, ils constituent une part significative des membres actifs.



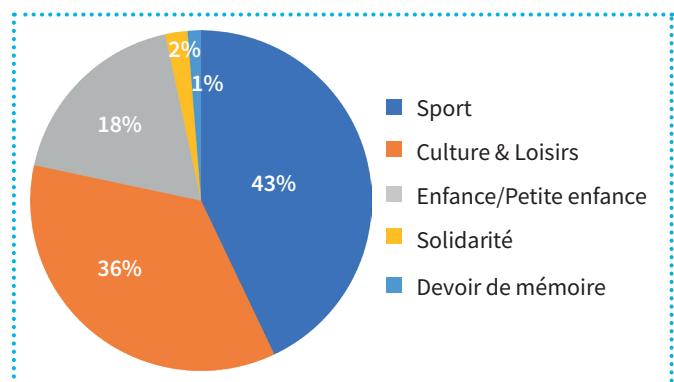
■ Répartition des adhérents selon l'activité associative

Les activités sportives regroupent 60 % des adhérents, tandis que les activités culturelles et de loisirs en rassemblent 28 %.



■ Répartition des subventions selon l'activité associative

Les associations sportives représentent 43 % du montant total des subventions.



*Gautier VIDAL,
Adjoint Education, Sport, Jeunesse, Vie associative*

16. ACTION MUNICIPALE

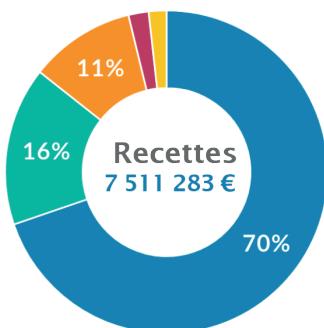
BUDGET

COMpte ADMINISTRATIF 2024

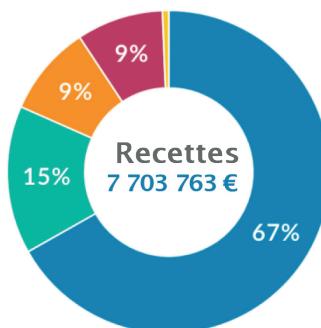
Fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2025

Recettes

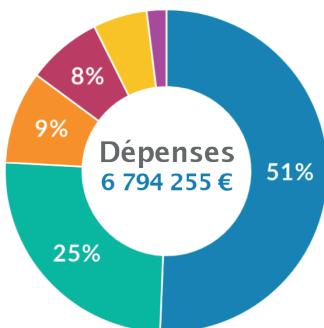


Impôts et taxes :	5 239 312 €
Dotations et participations :	1 192 056 €
Produits des services :	794 456 €
Produits des cessions :	151 970 €
Autres recettes réelles :	133 489 €

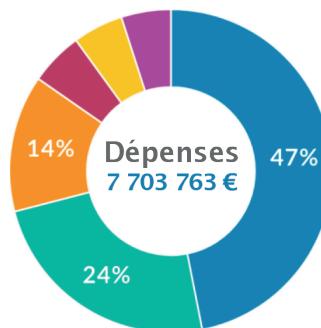


Impôts et taxes :	5 146 739 €
Dotations et participations :	1 140 279 €
Excédent antérieur :	700 222 €
Produits des services :	668 041 €
Autres recettes :	48 482 €

Dépenses



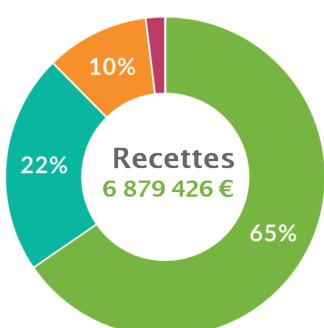
Charges de personnel :	3 440 459 €
Charges générales :	1 713 187 €
Autres dépenses réelles :	629 814 €
Dépenses d'ordre :	509 997 €
Charges gestion courante :	367 420 €
Intérêts d'emprunts :	133 378 €



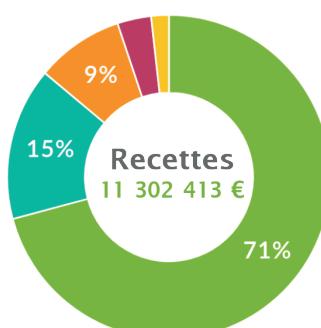
Charges de personnel :	3 612 482 €
Charges générales :	1 854 939 €
Autres dépenses :	1 055 392 €
Intérêts d'emprunts :	410 647 €
Charges gestion courante :	388 048 €
Virement à section d'invest :	382 255 €

Investissement

Recettes

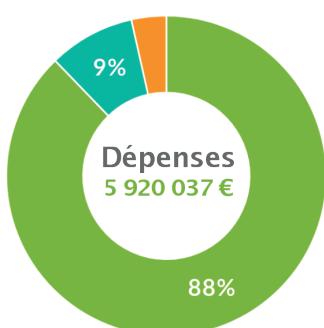


Emprunt :	4 500 000 €
Excédents de fonct capitalisés :	1 526 112 €
Recettes d'ordre :	718 149 €
Dotations et subventions :	134 485 €
Autres recettes réelles :	680 €

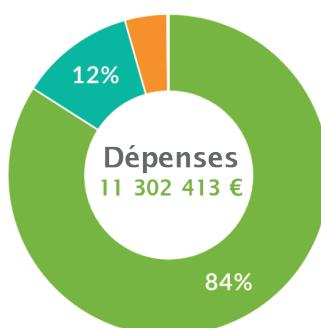


Emprunt :	8 005 590 €
Autres recettes :	1 724 296 €
Dotations et subventions :	990 272 €
Virement de section de fonct :	382 255 €
Excédents de fonct capitalisés :	200 000 €

Dépenses



Dépenses d'équipement :	5 196 235 €
Remboursement du capital :	515 650 €
Dépenses d'ordre :	208 151 €



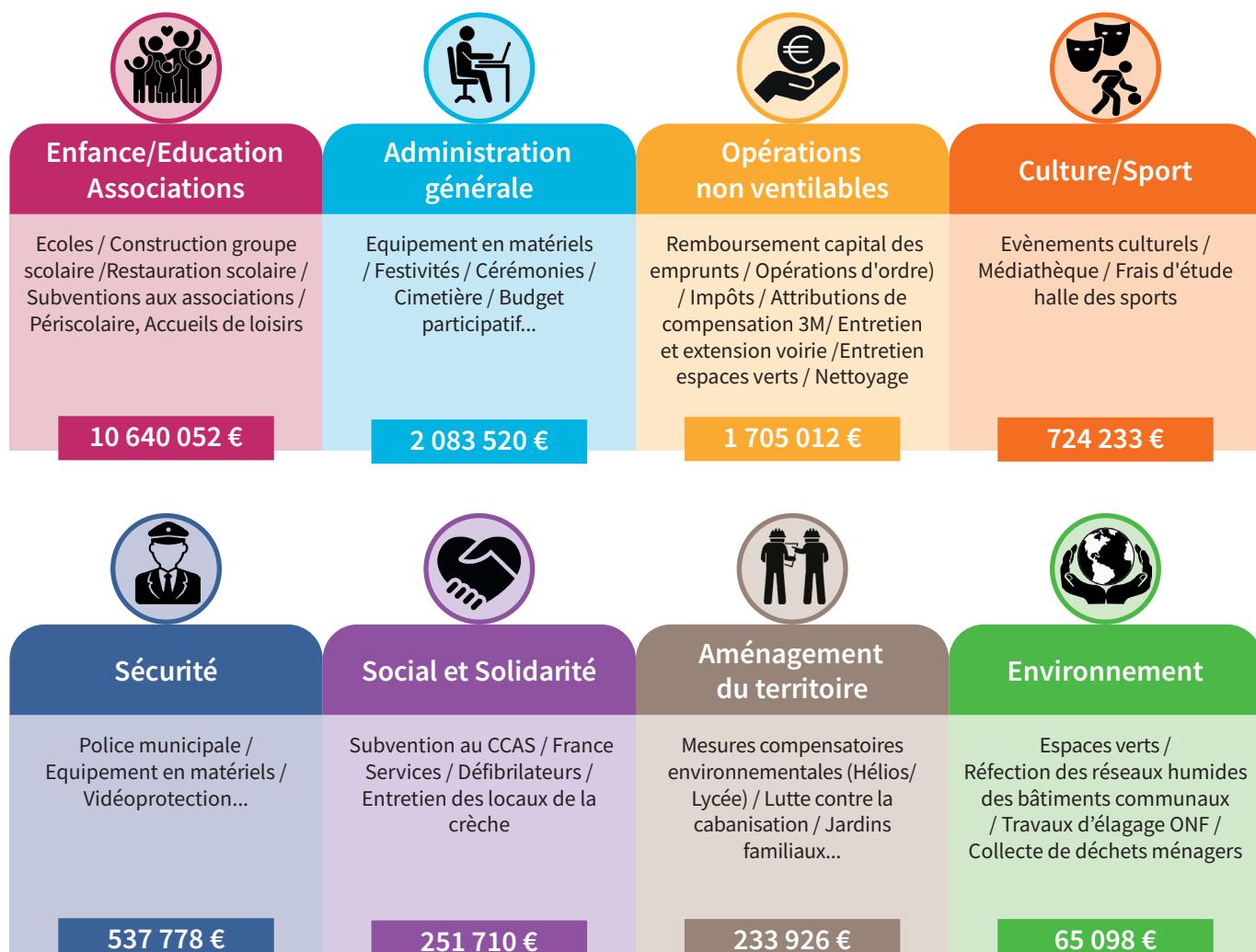
Dépenses d'équipement :	9 498 589 €
Autres dépenses :	1 306 529 €
Remboursement du capital :	479 854 €
Déficit d'invest reporté :	17 441 €

OÙ VA L'ARGENT DE VOTRE COMMUNE ?

UN PIC D'INVESTISSEMENT

Les prévisions en investissements sont exceptionnelles du fait des dépenses de construction du groupe scolaire qui sera livré en septembre prochain. Elles sont également liées aux études de la future Halle des Sports.

Ces projets sont financés par des fonds propres de la commune, des subventions, l'emprunt et des cessions d'actifs immobiliers.



QUELQUES RATIOS

- Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : **974,28 €**
- Dépenses d'équipement brut par habitant : **1318 €**

Attention :

Ces chiffres ne comprennent que les opérations réelles budgétaires (qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie).

Eddy GOMMERET, Adjoint aux Finances

18. ACTION MUNICIPALE

CULTURE

CONCERT SYMPHONIQUE DE LA CITÉ DES ARTS

Dimanche 16 février à 15h // Salle Victor Hugo

Le concert de l'Orchestre de l'Université Paul Valéry et de la Cité des Arts avec l'Ensemble vocal féminin, sous la direction de Patrick POUGET, s'est articulé autour de :

- La création de la commande officielle de la Cité des Arts à Jean-Marc FOUCHE, compositeur en résidence, avec "l'Etranger" prologue pour chœur féminin, harpe et clarinette basse sur un poème de Charles BAUDELAIRE suivi de la pièce "Nuages", œuvre pour orchestre et chœur féminin qui témoigne de la douce complicité qui unit le compositeur et les nuages.
- La danse Bacchanale de Camille SAINT-SAËNS, qui clôture l'opéra "Samson et Dalila" et qui est l'une des œuvres les plus célèbres du compositeur incarnant parfaitement l'esprit du romantisme français.

Ce concert, joué dans une salle Victor Hugo comble, a recueilli tous les suffrages du public. Un grand merci à la Cité des Arts !



PIÈCE DE THÉÂTRE "LE BOURRELET"

Samedi 5 avril à 20h30 // Salle du Peuple

Dans ce seul en scène, entre humour et émotion, Audrey LEGRAND de la Cie Happy Factory, comédienne et danseuse à l'énergie débordante, nous a emmenés dans un voyage mêlant le théâtre et la danse.



Un spectacle décalé, touchant et extrêmement drôle où l'on parle de rapport au corps, de vieilles blessures, d'espèglerie, de joie de vivre et de fragilité. Une création qui nous invite à nous questionner sur notre propre perception de nous-mêmes, bien au-delà du corps, qui nourrit l'estime de soi et qui fait germer en chacun de nous l'envie farouche de lutter contre toutes les formes de discrimination. Un sujet intime, exploré dans un univers drôle, rythmé et complètement inattendu !

SPECTACLE DE DANSE "L'ÉVANOISSEMENT DES KARLOTTA"

Samedi 3 mai à 10h30 // Place Viala

Un spectacle de danse fort original de la Cie Sous la Pluie s'est infiltré lors du marché aux fleurs avec ses 2 danseuses aux robes violettes à l'allure de poufs géants. Ce spectacle a été créé par l'artiste et chorégraphe Sandrine FRETAULT. Avec Karlotta, elle a inventé une danse dramaturgique et marionnettique, une forme de spectacle malléable qui vient pimenter un évènement : ici c'était le marché aux fleurs pour notre plus grand plaisir. Les Karlotta se sont adaptées spontanément à la situation en provoquant des effets de surprise qui nous ont fait rire et rêver. Lorsqu'elles doivent reprendre leurs esprits, les spectateurs sont tout simplement invités à les relever.

Un excellent moment qui a apporté cette année une touche particulière au marché aux fleurs !



A VENIR... A VENIR... A VENIR... A VENIR...

- **Concert de fin d'année de l'antenne du Conservatoire de Cournonterral** : Mercredi 25/06 à 18h, Cour de l'école du Château Mallet
- **Concert Radio France** : Lundi 07/07 à 19h, Eglise
- **Cinéma sous les étoiles** : Lundi 18/08 à 19h, Esplanade Jean Moulin
- **Fête du Patrimoine** : RDV Samedi 20/09 à 15h, place de l'Eglise.
- **Concert classique** : Samedi 11/10 à 18h, Eglise

+ d'infos p. 46/47 et sur le site de la ville

MEDIATHEQUE

MÉMOIRES DE COURNONTERRAL

Jeudi 13 mars, dans une Salle des Lys archi comble, cinq personnes de Cournonterral nous ont raconté le passé de la commune, de l'occupation allemande à nos jours, à l'aide de nombreuses anecdotes.

Le projet a été réalisé par les deux agents de la médiathèque, Marianne ASTOUL et Emma PAPPA. Emilien SERGUE, étudiant en Licence Sciences Sociales, qui se prédestine au métier de professeur des écoles, a mené le débat. Merci aux cinq aînés qui ont relaté leurs histoires et anectodes : Camélia BOUVIER, Guy TERME, Alain FOURNIER, Eliette BONNEL et Josette SINGLA.



COMÉDIE DU LIVRE "HORS LES MURS"

Cette 2^e matinée littéraire a été organisée dans le cadre de la Comédie du livre Hors les Murs. Elle a attiré un public nombreux samedi 17 mai :

- d'abord à la Médiathèque pour la présentation et dédicace par le Cournonterralais Claude ANSELME de son livre "Rachel CABANE, la fileuse en révolte"
- ensuite dans le Parc du Château Mallet avec la succession de plusieurs auteurs locaux, ateliers de calligraphie chinoise, dessins fantastiques, mangas et enfin avec la rencontre de JM ERRE, auteur envoyé par la Comédie du livre pour la présentation et dédicace de son livre "La loi de la tartine beurrée".

La librairie "L'échappée belle" de Sète nous a rejoints pour la vente de livres. Un apéritif dînatoire est venu clore cette fructueuse matinée littéraire.



Une **exposition temporaire de photographies de Paysages "Occitanie Miroir du monde"**, prêtée par le Domaine Départemental de Pierres Vives, est venue agrémenter cette matinée. **L'exposition est encore visible à la Médiathèque jusqu'au 31 mai.**

Merci à l'équipe de la médiathèque pour sa forte implication tant dans l'organisation, la mise en œuvre que dans la recherche d'auteurs et d'expositions.

PROCHAINES ANIMATIONS

**Inscriptions : 06 74 37 33 11
mediatheque@ville-cournonterral.fr**

Eveil musical & Corporel

Mardi 03/06 ▶ 10h/11h // 0/4 ans // Sur inscription

Bébés lecteurs

Mercredi 04/06 ▶ 10h30 // 0/3 ans // Sans inscription

Le monde des histoires fabuleuses de Marianne

Atelier créatif

Mercredi 04/06 ▶ 14h30 // Dès 7 ans // Sur inscription

Atelier théâtre impro

Mercredi 11/06 ▶ 14h30 // Dès 7 ans // Sur inscription

Atelier jeux de société

Mardi 17/06 ▶ 17h30/19h30 // Dès 3 ans // Sur inscription

Atelier curieux d'Histoire

Mercredi 18/06 ▶ 14h30 // Dès 8 ans // Sur inscription

Thème : La seconde guerre mondiale

Concours photos

Du 01/07 au 30/09 // Enfants & Adultes

Thème "Faites voyager votre livre"

Atelier art floral

Samedi 27/09 ▶ 10h30 // Sur inscription

Thème : "Pour finir l'été en beauté"

Geneviève SOLACROUP, Déléguée Culture et Patrimoine

CIRCULATION

PASSERELLE DE LA BILLIÈRE

La passerelle qui relie Cournonterral à Cournonsec dans la continuité de l'avenue Jean Jaurès en passant au-dessus de la Billière est à nouveau ouverte.

Depuis mi-avril, elle est accessible aux piétons et aux cyclistes. Cette passerelle flambant neuve remplace l'ancienne structure vétuste, dont les assises étaient fragilisées, et qui était fermée à la circulation depuis deux ans. Elle offre désormais un itinéraire sécurisé et agréable pour les déplacements doux.

Ce chantier s'inscrit pleinement dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures locales et de promotion des mobilités actives, que nous menons en lien avec les services de Montpellier Méditerranée Métropole.

La municipalité vous remercie pour votre patience tout au long des travaux et vous souhaite de belles balades via cette nouvelle passerelle.



COMITÉ CONSULTATIF VOIRIE-CIRCULATION

Installé depuis 3 ans, ce comité constitué d'élus, de citoyens et d'experts, se réunit régulièrement pour éclairer les décisions des élus à partir de propositions visant à améliorer la sécurité, la fluidité de la circulation et le confort des usagers sur l'ensemble du territoire communal. La réunion du 26 mars dernier a mis l'accent sur les nouveaux sens de circulation, et a permis de dégager des pistes d'amélioration.

■ Accès à la place de l'église lors des marchés

Il est envisagé d'adapter la signalétique de la rue de la Mourade et d'autoriser le stationnement sur la place de l'église afin de faciliter l'accès depuis cette rue lors des marchés hebdomadaires.

■ Rue Bastide de l'Oulieu

Un aménagement est à l'étude entre la rue du Parc et le Chemin du Pont, afin de sécuriser les déplacements piétons et réduire les comportements dangereux (sens interdit emprunté par certains automobilistes).

■ Grand-Rue

Afin de limiter la vitesse excessive des véhicules entrants, il est proposé de déplacer les coussins berlinois vers l'école privée et de réaliser "en dur" les chicanes existantes.

■ Rue Aimé Tréboulon / Rue du Parc / Chemin d'Antonègre

Un aménagement est envisagé afin de faciliter la circulation entre la rue du Parc, le chemin d'Antonègre et le Château Mallet. Le rétablissement partiel du double sens, le passage du secteur en zone 20 et l'installation d'un stop à hauteur de la croix permettraient de sécuriser le secteur.

■ Carrefour Jean Jaurès / Route de la Taillade

Suite au changement du sens de circulation, des aménagements sont nécessaires pour sécuriser ce carrefour et limiter la vitesse rue Aimé Tréboulon.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées, dont la mise en place d'un rond-point franchissable, l'inversion des priorités et l'ajout de ralentisseurs.

■ Rue Chantilly / Place Camille Sallan

Un aménagement de la place Camille Sallan et du parvis du temple est envisagé pour réduire la circulation à une seule voie descendante, afin d'éviter les manœuvres dangereuses et les stationnements gênants.

■ Circulation autour du groupe scolaire Eliette Bonnel

Dans le cadre de l'aménagement de la ceinture sud, plusieurs adaptations sont projetées :

- Inversion du sens unique "entrant" avenue de la Gare du Midi jusqu'au plan de la croix.
- Sens unique chemin de l'Amour permettant la création de stationnements.
- Passage en sens unique de la rue des Bleuets, depuis la route de Fabrègues vers l'entrée du parking V. Hugo, et maintien en double sens de la rue Henri Barbusse.
- Maintien à double sens de la rue Clément Mirabel dans l'attente d'une concertation avec les riverains afin de déterminer un sens unique.

■ Les suites de la concertation

Ces propositions s'inscrivent dans une démarche globale de sécurisation et de modernisation de la voirie communale. Elles feront l'objet d'arbitrages budgétaires et d'études complémentaires avec les services de la métropole avant leur mise en œuvre.

La municipalité reste attentive aux retours de la population et remercie les membres du comité pour leur engagement constructif au service de la collectivité.

AMENAGEMENT

FUTUR ROND-POINT SUR LA RM5

Dans le cadre de l'amélioration des mobilités sur le territoire, la commune de Cournonterral, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, lance un important chantier sur la route métropolitaine 5 (RM5).

À partir de fin mai, un giratoire va être implanté par la Métropole à l'intersection de la RM5 et de la route de Fabrègues afin de sécuriser les échanges à ce carrefour très fréquenté, tout en fluidifiant la circulation à l'entrée de ville. Il s'agit de la première étape de la transformation de la RM5 en boulevard urbain structurant, qui desservira notamment le futur lycée.

Phase 1 – Travaux préparatoires : Enfouissement des réseaux (électricité, gaz, éclairage public, eaux pluviales) du 26 mai au 25 juillet 2025

Phase 2 – Création du giratoire : Réalisation complète du rond-point du 15 septembre 2025 au 30 janvier 2026

Des ralentissements ou modifications temporaires de la circulation sont à prévoir durant le chantier. La municipalité invite les automobilistes à faire preuve de prudence aux abords de la zone de travaux et remercie chacun pour sa compréhension et sa patience.

BERGERIE COMMUNALE

Un groupe de réflexion, initié par la municipalité, s'est réuni le samedi 19 avril pour envisager les évolutions de ce site emblématique de la commune.



La quinzaine de participants a été accueillie par le Maire qui a précisé les conditions de ce chantier participatif. **Il s'agit tout d'abord de valoriser le site en tenant compte des contraintes budgétaires, réglementaires et environnementales.**

L'objectif est également d'améliorer les conditions d'accueil des usagers sur ce lieu fort prisé par la population pour des moments de convivialité associatifs ou familiaux.

Les participants ont pu proposer des pistes concrètes d'aménagement tout en respectant la qualité architecturale et le caractère rustique du site niché en lisière de pinède.

Quatre ateliers portant sur l'aménagement extérieur, les équipements intérieurs, le confort thermique et l'accessibilité ont donné lieu à de nombreuses propositions.

■ Pour l'aménagement extérieur et l'accessibilité

- La création d'une plateforme en pleine terre, en pente douce vers la forêt pour mieux lier la salle à son environnement et mettre à disposition un espace extérieur de réception.
- L'aménagement d'un parking derrière le bâtiment avec deux places PMR ainsi qu'une rampe d'accès pour faciliter l'accueil de tous les publics.
- L'installation de tables de pique-nique dans le sous-bois
- La construction d'un local poubelle.

■ Pour l'aménagement intérieur

- La mise aux normes PMR
- La réfection de la cheminée
- Le remplacement du comptoir existant et la création de plans de travail conformes aux normes sanitaires
- L'ouverture d'une double porte entre les deux pièces
- L'ajout de placards et de supports pour le matériel
- L'amélioration de l'éclairage naturel
- La mise à disposition d'un chariot de transport pour faciliter la gestion du mobilier

■ Pour le confort thermique

- L'isolation de la toiture
- La création d'un sas d'entrée pour limiter les pertes de chaleur
- L'installation de chauffages écoresponsables
- La pose de panneaux photovoltaïques compatibles avec l'esthétique du bâtiment

■ Et après ?

Ces propositions seront ensuite étudiées par le conseil municipal, qui évaluera leur faisabilité en fonction des arbitrages budgétaires et de la mobilisation des citoyens bénévoles. Ce projet participatif illustre une fois encore la volonté de la municipalité d'associer la population à la préservation du patrimoine communal.

TRANSFERT DU CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS MIS EN PERSPECTIVE

A l'initiative de William ARS, maire de Cournonterral, une réunion était organisée le Mercredi 30 avril afin d'envisager le transfert du centre de secours bicommunal Cournonterral / Cournonsec à la ZAC métropolitaine Cannabe, où une parcelle est réservée à cet effet.

Elle s'est déroulée en présence du contrôleur général FLORES, directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), accompagné de M. MANENC son directeur de cabinet, de M. EISCH chargé du groupement de notre secteur, de M. CORNIER chef du centre de Cournonterral, de M. VAN GASTEL représentant la SERM (Société d'Équipement de la Région de Montpellier) ainsi que des élus, M. ARS, Maire de Cournonterral et son 1^{er} adjoint M. DELMAS et Mme ILLAIRE, Maire de Cournonsec et son 1^{er} adjoint, M. BOUSQUET.



Il a été rappelé que l'implantation de la caserne au cœur d'une zone d'habitat est devenue aujourd'hui inadaptée, notamment lors des sorties des véhicules en urgence, et que la relocalisation dans la ZA de Cannabe répondrait à un réel besoin.

Le directeur du SDIS a souligné l'importance de ce centre qui, fort de 79 sapeurs-pompiers volontaires ayant réalisé 930 interventions en 2024, joue un rôle essentiel dans le

schéma départemental d'organisation des secours. Le tour de table a permis de récapituler les besoins et les contraintes de cette opération.

La prochaine étape consistera à mobiliser la Métropole de Montpellier, compétente en la matière, pour un transfert qui pourrait être engagé en 2027.

*Olivier DELMAS, 1^{er} Adjoint
Personnel & Administration Générale*

SOLIDARITES

LABELLISATION FRANCE SERVICES



l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). A la lumière de cet audit, réalisé par l'AFNOR, **notre France Services a obtenu un avis favorable** (sans réserve) à la reconduction du label. Notre structure a su démontrer son engagement et son efficacité en répondant pleinement aux critères d'excellence et de proximité définis par la labellisation France Services.

L'avis favorable émis à l'issue de cet audit souligne non seulement la conformité de nos services aux standards exigés mais également la qualité de l'accueil et de l'accompagnement offerte aux usagers.

Marie-Line GIBERT, Adjointe Solidarités

SENIORS

SEMAINE BLEUE

Cette année, les animations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue se dérouleront du 6 au 12 octobre 2025.

Pour rappel, la Semaine Bleue est la semaine nationale des retraités et personnes âgées. **Les animations proposées par la municipalité sont gratuites mais ouvertes uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus.**

Pour y participer, il suffira de s'inscrire en mairie du 22 septembre au 2 octobre :

- 04 67 58 00 11
- mairie@ville-cournonterral.fr

*Roseline TERME,
Déléguée Seniors & Accessibilité*

URBANISME

CABANISATION

Nouvelle jurisprudence

La jurisprudence de la Cour de Cassation a évolué en matière d'évaluation domaniale des biens comportant des constructions illégales et de ses conséquences pratiques pour la population.

Jusqu'au 15 février 2024, la Cour de cassation estimait que lorsque l'action en démolition devant le tribunal était prescrite (6 ans pour l'infraction pénale et 10 ans pour l'action civile), il convenait de prendre en compte les constructions édifiées illégalement pour le calcul de l'indemnité d'expropriation. Une construction illégale était ainsi valorisée, avec une décote appliquée par rapport au prix du marché, et une indemnité accordée à leur propriétaire pour compenser leur destruction. Toutefois, dans un arrêt du 15 février 2024 (Cass. 3^e chambre civile, 22-16.460), la Cour de cassation a jugé que même si toute action en démolition était prescrite, une construction demeurait illicite et ne créait pas de droit juridiquement protégé. En conséquence, l'indemnisation doit désormais être fixée par rapport à la valeur du terrain nu, sans prendre en compte la construction illégalement bâtie.

Deux jugements rendus par le Tribunal Judiciaire de Montpellier en avril 2024 et janvier 2025 ont d'ores et déjà appliqué cette nouvelle jurisprudence.



Les services du domaine ont également modifié leurs méthodes d'évaluation domaniale, pour les affaires à venir en amiable ou au contentieux (évaluation sommaire et globale, expropriation, préemption, négociation, acquisition ou cession amiable, droit de délaissement, etc).

Cette décision de la Cour de cassation indique clairement un durcissement de sa position à l'égard des propriétaires contrevenants. La lutte contre les constructions illégales et la cabanisation en est ainsi renforcée.

Formation au logiciel Lucca

Plusieurs communes ont pu être formées à l'utilisation du logiciel Lucca permettant la **rédition en ligne des procès-verbaux d'infractions à l'urbanisme**. A Cournonterral, ce sont les policiers municipaux qui ont suivi cette formation.

Audiences du tribunal correctionnel

La politique de lutte contre la cabanisation engagée par la municipalité depuis 2020 commence à porter ses fruits.

Monsieur A. était poursuivi pour avoir édifié une piscine de 26 m², un garage de 36 m², une extension de 66 m² et un mur séparatif et ce en violation du règlement de la zone An du PLU et sans obtention des autorisations d'urbanisme ; il a été condamné le 21 décembre 2023 à :

- 5000 € d'amende ;
- La remise en état partielle du terrain (démolition du garage, de la piscine et du mur séparatif dans un délai de 6 mois avec astreinte de 500 € par jour de retard) ;
- 1 € de préjudice moral pour la commune ;
- 900 € au titre des frais d'avocat.

Madame B. était poursuivie pour avoir édifié une clôture en parpaings, une construction d'habitation de 104,66 m², un cabanon en tôle de 6,65 m² et un chenil de 22,98 m², réalisé des travaux d'agrandissement d'un chenil de 35,19 m², l'installation de 3 résidences mobiles de loisirs et ce en violation des dispositions du règlement du PLU ; elle a été condamnée le 19 septembre 2024 à :

- 1000 € d'amende avec sursis ;
- La remise en état de l'ensemble des constructions dans un délai de 6 mois sous astreinte de 50 € par jour de retard ;
- 1 € de préjudice moral pour la commune ;
- 900 € au titre des frais d'avocat.

Madame B. était poursuivie pour avoir édifié un chalet de 16 m² et une clôture surmontée d'un grillage sans obtention des autorisations d'urbanisme et ce en violation du règlement de la zone A du PLU ; elle a été condamnée le 17 octobre 2024 à :

- 1000 € d'amende ;
- La remise en état partielle du terrain (démolition du chalet dans un délai de 6 mois sous astreinte de 100 € par jour de retard) ;
- 1 € de préjudice moral pour la commune ;
- 800 € au titre des frais d'avocat.

Monsieur F. et Madame P. étaient poursuivis pour avoir édifié une extension de 38 m² à une construction à vocation d'habitation ce en violation du règlement du PLU et sans obtention des autorisations d'urbanisme ; ils ont été condamnés le 20 mars 2025 à :

- 1000 € d'amende avec sursis ;
- La remise en état dans un délai de 1 an avec astreinte de 100 € par jour de retard ;
- 1 € de préjudice moral pour la commune ;
- 800 € au titre des frais d'avocat.

Patricia BELKADI,
Adjointe Aménagement, Urbanisme, Sécurité

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

BUDGET PARTICIPATIF 2024

Les projets déposés pour le budget participatif 2024 n'étaient malheureusement pas éligibles (voir journaux municipaux de janvier 2025 et juin 2024) mais nous avons malgré tout tenu à utiliser l'enveloppe dédiée pour répondre à des besoins de la population.

Nous avons ainsi choisi d'aménager la Vigne du Parc avec :

- **l'installation d'une Tyrolienne** pour les 7/12 ans qui n'avaient jusqu'à maintenant aucun jeu à leur disposition. Cette tyrolienne en bois est installée sur un sol en gravier pour des raisons de respect des normes de sécurité et pour assurer la perméabilité des sols.



- **la séparation de l'espace en deux zones dédiées, espace familles et espace canin**, grâce à une délimitation naturelle constituée par des îlots de végétation réalisés à l'aide de ganivelles, qui permettront également à la biodiversité locale de s'y installer (insectes...)



Cette séparation naturelle et visuelle (îlots + panneaux de signalisation) des espaces, sera créée à partir du mois de juin. Elle a pour objectif de permettre à tous de profiter de ce lieu emblématique de la commune dans le respect des besoins de chacun. C'est une expérimentation visant à éviter de créer un espace canin fermé donc beaucoup plus restreint.

Nous comptons sur les propriétaires de chiens pour utiliser cet espace, ramasser les déjections de leurs compagnons et permettre ainsi cette bonne cohabitation.

BUDGET PARTICIPATIF 2025

En l'absence de projets éligibles déposés par les habitants en 2024, nous avons choisi pour 2025 d'expérimenter un nouveau format pour le budget participatif. Ainsi, plutôt que de lancer un appel à projets, nous vous proposons 3 projets qui s'inscrivent dans la catégorie "amélioration du cadre de vie" et vous voterez pour celui que vous préférez !

PROJET N° 1 : VEGETALISATION DU MOBILIER URBAIN RUE DE LA CHAPELLE

La proposition consiste à embellir la rue de la Chapelle voire la place Viala en végétalisant le mobilier urbain pour créer des "barrières végétales".

Il s'agit de percer le béton au pied du mobilier urbain (barrières de protection) et mettre en pleine terre des plantes grimpantes adaptées au climat méditerranéen qui se nourriront des nappes souterraines.

Les plantes participent à améliorer la qualité de l'air en filtrant les polluants, à réduire le bruit en absorbant les sons et à réguler la température en créant une barrière thermique naturelle et à préserver la biodiversité urbaine en offrant un habitat pour de nombreux insectes (abeille, papillons...) qui jouent un rôle crucial dans la pollinisation des plantes.



PROJET N°2 : MISE EN PLACE DE SIGNALTIQUES CITOYENNES

Cette proposition reprend un projet qui avait été proposé par une association de la commune pour le budget participatif 2022-2023 mais qui n'avait pas été choisi par la population.

Il s'agit d'installer des visuels encourageant l'adoption de nouveaux comportements plus citoyens, notamment en matière de propreté et ainsi de lutter contre les incivilités en incitant chacun à agir dans l'intérêt public.

Parmi les signalétiques possibles, les dessins de marelles devant certaines poubelles dans les rues de la ville afin d'inciter, par le jeu et le plaisir, les usagers à utiliser les poubelles plutôt qu'à jeter leurs détritus dans les rues.



PROJET N°3 : CREATION D'UN "TROMPE L'ŒIL" POUR HABILLER LE MUR DE LA PLACE VIALA

Cette proposition vise à mettre en valeur la place Viala en créant une fresque murale.

Il s'agit "d'habiller" ce mur relativement terne pour lui apporter de la vie, de réaliser une toile vivante tout en restant dans un projet se fondant avec l'architecture de la commune et ainsi participer à améliorer l'esthétisme de cet espace public, haut lieu d'interaction, très fréquenté lors des évènements, fêtes locales, marchés, mariages...



MAINTENANT A VOUS DE VOTER JUSQU'AU 31 AOÛT POUR LE PROJET QUE VOUS SOUHAITEZ VOIR REALISER !

- En ligne via le site de la ville ou le QR Code ci-contre
- Par papier dans les urnes à disposition en Mairie, à la Maison des services et au Pôle Jeunesse



PROJET N°1 : Végétalisation du mobilier urbain rue de la Chapelle

PROJET N°2 : Mise en place de signalétiques citoyennes

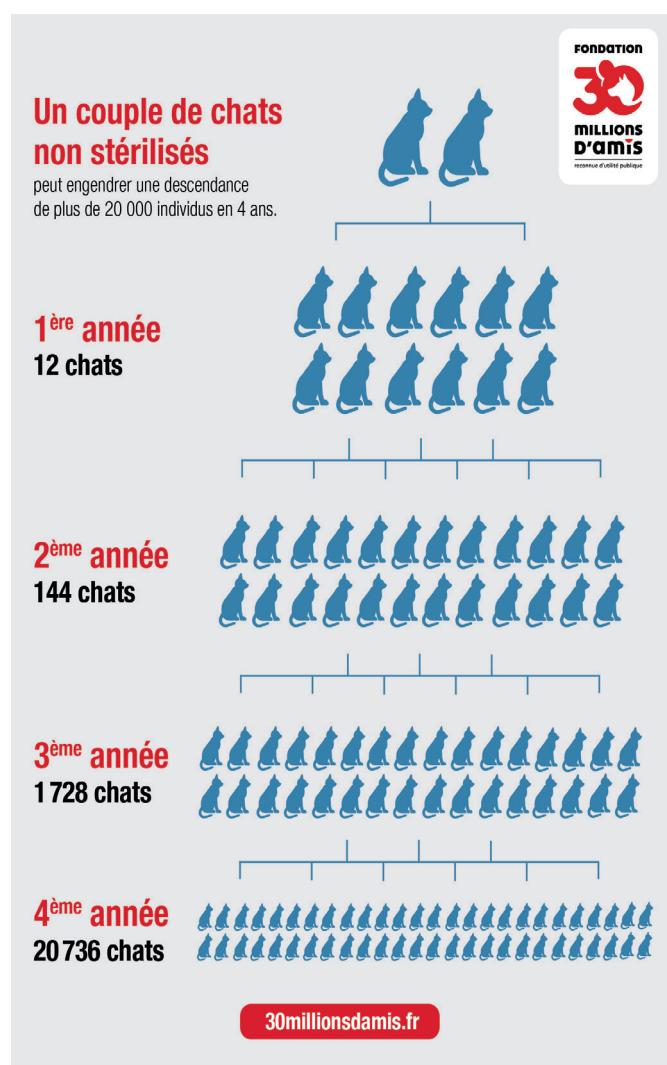
PROJET N°3 : Création d'un "trompe l'œil" pour habiller le mur de la Place Viala

COMMUNICATION

CHATS LIBRES SAUVAGES

La municipalité est responsable des animaux errants sur la commune et doit organiser leur prise en charge.

La Ville de Cournonterral est notamment concernée par la prolifération de chats, or au-delà des questions sanitaires et de salubrité publique, il faut surtout retenir qu'un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 chats en 4 ans !



"Le maire, au titre de son pouvoir de police générale et de son pouvoir de police spéciale selon l'article L.211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime, peut, par arrêté, faire procéder à la capture des chats errants (c'est-à-dire non identifiés ni stérilisés), sans propriétaire ou sans gardien, vivant dans les lieux publics de la commune, afin de procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâchement dans ces mêmes lieux".

C'est dans cet objectif que, lors du conseil municipal du 19 mars 2025, nous avons approuvé une convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

26 • ACTION MUNICIPALE

Cette convention permet de bénéficier :

- d'une prise en charge de 50 % des frais d'identification et de stérilisation pour 30 chats errants en 2025 (soit un investissement de 1650 € pour la commune)
- d'avoir accès à des tarifs préférentiels grâce au partenariat avec le cabinet vétérinaire de la commune que nous remercions pour son implication.



Nous tenons aussi à remercier vivement les deux bénévoles qui sont chargées, par convention, de trapper les chats sauvages errants en vue de leur identification, stérilisation puis relâchement, et nous saluons leur investissement pour cette cause.

Identifier les chats errants (de + de 6 mois et sauvages) du territoire communal permet d'en faire des chats libres c'est-à-dire errants mais identifiés et stérilisés et ainsi d'éviter la prolifération.

Parallèlement nous souhaitons alerter la population sur deux points extrêmement importants :

- Nourrir à son domicile de nombreux chats non identifiés et non stérilisés participe à leur prolifération et favorise leur implantation à long terme dans la commune, ce qui est interdit par l'article 120 du règlement sanitaire départemental (RSD).
- L'identification des chats domestiques est une obligation légale (comme de tout animal de compagnie). Au-delà de la mise en fourrière de l'animal s'il est trouvé errant, le défaut d'identification est sanctionné par une contravention de 4^e classe d'un montant de 750 €.

Karine TURLAIS,
Adjointe Communication & Démocratie Participative

ANIMATION DE LA CITE

LES FESTIVITÉS ESTIVALES

Les beaux jours sont là et avec eux la possibilité de profiter de l'extérieur ! La municipalité, les associations et d'autres partenaires vous proposent une offre évènementielle diverse et variée pour le plaisir du plus grand nombre.

Vous retrouverez vos grands rendez vous habituels comme, entre autres, la fête de la musique, les soirées festiv', la fête nationale, les masters de tambourin, la fête locale ou encore la fête des associations.

Mais cette année, l'agenda s'enrichit grâce à de nouveaux évènements tels que "la musique dans tous ses états", 5 jours de musique avec Doom Doom Fest pour les amateurs de musique électronique, la 2^e édition du Cournon Blues Festival et le Festi'Bandas du Réveil Cournonterralais, ou encore avec "La France en Courant", un évènement sportif unique pour lequel Cournonterral a l'honneur d'être la ville de départ.

Retrouvez, sur le site de la ville ou dans les services et commerces de la ville, le programme détaillé de tous ces évènements et surtout VENEZ NOMBREUX !

Yoann AGATI, Adjoint Animation de la Cité



Centres de Loisirs



VACANCES DE PRINTEMPS

Un bon nombre d'activités ont été proposées aux enfants durant les vacances de printemps et notamment une sortie à la ferme ainsi que la fabrication de fromage. Les enfants ont également concocté une potion magique lors de l'activité sur le thème "Les 12 travaux d'Astérix" ; une mixture aux épinards que les enfants ont même goûté !



Vœux à la population



UNE CÉRÉMONIE CONVIALE

Vendredi 24 janvier, le Maire, William ARS, et son conseil municipal ont adressé leurs vœux à la population, en présence de Christian ASSAF, conseiller régional, ainsi que d'élus départementaux et métropolitains et de plusieurs maires du canton. Dans son discours, le maire a fait un bilan des réalisations telles que la construction du lycée, la rénovation des écoles, l'enfouissement des réseaux, le passage aux LED pour l'éclairage public et le renforcement du système de vidéosurveillance. William ARS a ensuite évoqué les projets à venir comme la réfection de la pelouse du stade, un nouveau sens de circulation, des jardins familiaux, une liaison douce entre Hélios et le centre-ville, ainsi qu'un nouveau quartier d'habitations sur le terrain de tambourin. Il a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts fonciers pour 2025 et a exprimé le souhait que le chantier du bus-tram commence cette année. Le Réveil Cournonterralais a clôturé la cérémonie en interprétant la Marseillaise puis un buffet composé des produits élaborés par les commerçants de la commune a permis aux élus et à la population d'échanger en toute convivialité.



Carnaval



VIVE LE CARNAVAL !

L'édition 2025 du carnaval à Cournonterral a été remplie de joie et de partage entre liesse et taquineries. Le carnaval en somme ! Les rendez-vous incontournables ont été un succès depuis la pendaison des pépées le 5 janvier jusqu'à leur crémation deux mois après. Tribus Lupis, notre animal totémique était présent lors du magnifique Carnaval de Venise à la mode cournonterralaise qui a ravi petits et grands. Le soleil était au rendez-vous de la journée bretonne, le jour du marché des Pailhasses ainsi que pour le traditionnel corso. Beaucoup d'énergie et de rires ont marqué le bal des Pailhasses, le bal de l'Echelle et pour finir la journée des Pailhasses tant attendue. A l'an que ven !



Marché aux fleurs



UN MARCHÉ AUX FLEURS ORIGINAL

Ce samedi 3 mai a permis à de nombreux Cournonterralais d'acheter des plantes et plans de légumes auprès de la pépinière Cournonterralaise des Horts et auprès de la FCPE qui vendait au profit des écoles publiques des plants de fleurs cultivés par les enfants au jardin pédagogique municipal "Cournon des Sources". Sur les chansons interprétées par le groupe Duo Replay, la Cie Sous la Pluie a proposé un spectacle de danse très original "L'évanouissement des Karlotta". Jouant avec le public, les deux danseuses et leurs sublimes robes en forme de fleurs ont livré une excellente prestation qui a ravi petits et grands.



Commémoration du 8 Mai 1945



80^e CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La municipalité, le corps des sapeurs-pompiers, les autorités militaires, les associations d'anciens combattants, le Souvenir Français, la Croix-Rouge et la population étaient présents pour commémorer la Victoire du 8 Mai 1945 afin de rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour défendre la liberté de notre nation, souvent au péril de leur vie. William ARS a donné lecture du discours officiel de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Patricia MIRALLES sa ministre déléguée rappelant le courage de ces libérateurs de la nation et l'importance du devoir de mémoire. Le Réveil Cournonterralais a animé en musique cette cérémonie.



BOXING CLUB COURNONTERRAL

NOS JEUNES VICTORIEUX

Samedi 22 février, Mohamed et Zinedine El Mekhfi ont remporté respectivement 2 victoires lors du championnat départemental de boxe éducative qui s'est déroulé au gymnase Albert Batteux de Montpellier. Mohamed dans la catégorie minimes - de 45 kg et Zinedine dans la catégorie poussins - de 33 kg. Dimanche 9 mars, les deux frères ont également remporté chacun une victoire lors du gala de boxe de Pomérols.



Mohamed El Mekhfi a remporté la demi-finale dans sa catégorie lors du championnat régional qui a eu lieu au gymnase CREPS de Toulouse les 22 et 23 mars. Il a également remporté une victoire lors du gala de boxe de Capestang, samedi 5 avril.

Félicitations à nos deux boxeurs victorieux !



06 19 24 39 20 // fatima.founou@hotmail.fr

CORPS EN MOUVEMENT

LES RENCONTRES

Le 9 mars, notre association a organisé, pour la deuxième fois, des "rencontres chorégraphiques", Salle Victor Hugo. Cette année ce sont 4 écoles des environs qui ont présenté leurs élèves en solo, duo, trio, quatuor ou groupe devant un jury professionnel. Ils ont pu avoir des retours bienveillants et qualitatifs sur leur travail et ainsi préparer au mieux la saison des concours.

Celle-ci a commencé par les rencontres organisées par l'école "Ainsidanse Laverune". Ce concours devient de plus en plus populaire car même des écoles de Marseille étaient présentes. **Nos élèves ont obtenu un 2^e prix avec une note excellente de 15/20 !**

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

La saison des concours est aussi la période de la préparation des spectacles de fin d'année : essayage des costumes, des coiffures, apprentissage des différentes chorégraphies sur le thème cette année de la peinture. **Tout doit être prêt pour nos 2 spectacles qui auront lieu le samedi 14 Juin, toujours sur la belle scène de Victor Hugo, et toujours gratuit !**



cemdanse.blogspot.com

facebook corps en mouvement // instagram corps_en_mouvement34

COURNON VOLLEY BALL

LE C.V.B FÊTE SES 10 ANS !

Le volley-ball est une institution à Cournonterral. Pendant plus de 40 ans il a évolué au sein du Foyer Rural avant de devenir, en 2015, une association indépendante : le Cournon Volley Ball.

Pour célébrer ces 10 ans de passion et de partage, une journée sportive, festive et conviviale est prévue en juin. Un événement à ne pas manquer.

Aujourd'hui, le club compte près de 130 adhérents, dont 85 jeunes répartis dans 8 équipes allant des M11 aux M18 et une école de volley pour les plus jeunes. **Les M15 garçons évoluent en Régionale et les M18 filles jouent au meilleur niveau départemental.**

Côté seniors, le club engage 2 équipes masculines, 2 équipes féminines et 1 équipe mixte en championnat 4x4 loisir.

[f](#) Cournon Volley // [i](#) cournonvolleyinsta



FOYER RURAL

NOUVEAUX LOGO ET PANNEAUX

Les membres bénévoles du Bureau et du CA sont heureux de vous faire part du relooking de leur logo.

De ce fait, nous avons mis en place 3 nouveaux panneaux d'affichage que nous avons rénové pour mieux vous informer sur nos activités. **Il vous sera facile de scanner le QR Code à l'aide de votre téléphone pour d'accéder rapidement à nos nombreuses activités Enfants et Adultes et découvrir nos évènements.**

REJOIGNEZ-NOUS !

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous et devenez bénévole au sein de notre association pour contribuer à l'animation du village à travers nos activités.

Pour nous suivre, consultez notre site et page Facebook.

France BOULANGER 06 15 09 28 77

Michelle DELSAUX 06 52 12 10 71

frcournon@gmail.com // foyer-rural-cournonterral.com

FRC
Foyer Rural Cournonterral

**Activités Artistiques,
Culturelles et Sportive**

Enfants - Ados - Adultes

 foyer-rural-cournonterral.com

EHPAD LES GARRIGUES

EXPOSITION D'AQUARELLES

Du 9 avril au 16 mai, l'EHPAD proposait, aux heures de visite, une exposition des aquarelles de Pierre GALTIER sur le thème "Les chemins de fer de l'Hérault". Le 16 mai, avait lieu le vernissage de l'exposition. Le peintre Pierre Galtier a présenté aux résidents et au public ses illustrations qui composent le livre de l'écrivain Philippe MARRASSÉ "Les chemins de fer de l'intérêt local de l'Hérault retrouvés".

Ce projet d'animation s'inscrit dans une volonté de créer du lien social au sein de l'EHPAD les Garrigues, en particulier pour prévenir l'isolement des résidents. Proposer une exposition libre ainsi qu'une visite commentée des œuvres vise à encourager les échanges, à favoriser la rencontre entre les résidents, les familles, et les intervenants extérieurs. L'événement participe ainsi à une dynamique d'ouverture de l'EHPAD les Garrigues sur son environnement dans une démarche intergénérationnelle.

Un objectif fondamental est de porter un regard renouvelé sur l'EHPAD Les Garrigues. **L'établissement ne se limite pas à un lieu de soins : il doit aussi être considéré comme un "troisième lieu", c'est-à-dire un espace de vie sociale, de culture et d'échanges.**

En y accueillant une exposition artistique, on affirme que l'EHPAD les Garrigues peut être un lieu de création et de transmission, valorisant tant les résidents que le territoire dans lequel il s'inscrit : en l'absence d'actions hors les murs, la culture s'invite à l'EHPAD Les Garrigues, jusque dans le quotidien des résidents.



"Si tu ne peux aller à la culture, la culture viendra à toi"

04 67 85 35 50 // ehpad.cournonterral@croix-rouge.fr

LES AMIS DU THERON

DÉPART DE LA VICE-PRÉSIDENTE

L'association connaît une évolution importante. Pour des raisons personnelles, notre vice-présidente a quitté le bureau. **Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son engagement et son dévouement à notre cause durant de nombreuses années.**

NOUVELLE CHORALE & PROJETS

Une chorale a été créée sous la direction d'un maître de chœur expérimenté. Elle ambitionne de rayonner dans et autour du village.

Le club propose 16 activités à ses 345 adhérents et plusieurs événements marquants sont à venir:

- Voyage de 9 jours aux Baléares en juin qui offrira à nos membres une belle opportunité de découverte et de convivialité.
- Sortie Train Rouge de Rivesaltes (66)
- Sortie à Axat en septembre (11)
- 4 jours en octobre à Estartit sur la Costa Brava



Claude RIBAS 06 42 17 48 77

[Facebook](https://www.facebook.com/Les-Amis-du-Theron) Les Amis du Theron

LES RESTAURANTS DU CŒUR

UNE BELLE VISITE

Jeudi 16 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Romain Colucci, le fils aîné de Coluche. Présent dans la région à l'occasion du concert des Enfoirés, il en a profité pour venir nous encourager et boire un petit café avec nous.

Le centre ouvre le jeudi de 9h à 11h au Château Mallet pour l'aide alimentaire et les nouvelles inscriptions.

Eric JOULLIÉ 06 62 73 73 01



TENNIS CLUB DES COURNON

STAGES DE TENNIS

Durant les vacances scolaires, le club organise 4 stages de tennis ouverts à tous :

- 2 en juillet,
- 2 en août.

Renseignements auprès du club.

ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis a connu cette année encore, une très bonne fréquentation.

Les pré-inscriptions auront lieu fin juin. Aussi pour être sûr d'avoir une place l'an prochain, merci de nous envoyer un petit mot par courriel.



COTÉ COMPÉTITION

16 équipes ont été engagées dans les compétitions départementales et les championnats jeunes et adultes.

Le tournoi officiel Jeunes s'est déroulé du 15 février au 2 mars avec une participation moins forte que l'an passé mais qui reste un réel succès pour cette 4^e édition.

Prochainement :

- Finales du Tournoi Interne Jeunes et Adultes le 14 juin
- **Tournoi officiel FFT Adultes du 27 juin au 14 juillet**, qui cette année, comme l'an dernier, ira jusqu'au classement 00, ce qui promet de beaux matchs dans les phases finales.



TENNIS LOISIR

Les terrains sont accessibles en illimité aux adhérents, et **pour les non adhérents qui désirent jouer de façon épisodique, nous avons mis en place une solution horaire avec l'application "anybuddyapp.com"**. N'oubliez pas le **site de réservation en ligne** qui fonctionne bien et a permis une très bonne fréquentation des courts depuis le début de saison !

Nous vous invitons à nous rejoindre sur les courts.

tennis.club.des.cournon@gmail.com
www.club.fft.fr/tc des cournon // [Facebook](https://www.facebook.com/Tennis-club-TCdesCournon) Tennis club TCdesCournon

LIGUE CONTRE LE CANCER

MARCHE BLEUE 2025

Samedi 29 mars, rien, pas même le vent qui soufflait en rafales, n'a freiné, ni trop gêné la 2^e édition de la "Marche Bleue". **Cet évènement, au profit de la Ligue, entre dans le cadre de Mars Bleu pour la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, à partir de 50 ans. Nous savons que le dépistage réalisé à temps peut sauver des vies.** Il faut se rapprocher de son médecin traitant ou de sa pharmacie pour obtenir un kit pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

L'évènement a été organisé avec la municipalité, qui a offert l'apéritif, Hérault-Sport et les associations suivantes :

- Cournon Terra d'Oc qui a offert boissons chaudes et petit cake ; merci de votre générosité, Jacques et Marie-Agnès, au nom de tous ceux qui se sont réchauffés grâce à vous.
- Le Foyer Rural pour les circuits 9 km "Les Républiques" et 5 km "Le Chemin de Croix".
- Los Barrutlaires pour le circuit 13,4 km "Les Condamines".
- La Lanterne Verte, qui nous a rejoint cette année, pour sa balade "nettoyage de la garrigue".
- Les Amis du Théron et Cournon Tous en Forme pour avoir diffusé l'information auprès de leurs adhérents.

Notons également, cette année, la participation du Pôle Atlas de la Biodiversité Communale qui a proposé 2 balades naturalistes animées par Les Ecologistes de l'Euzière. Toutes ces alliances ont permis d'organiser au mieux l'évènement. Nous remercions chaleureusement tous les participants, organisateurs et collaborateurs pour leur présence généreuse et précieuse.



ligecontrelecancercournonterra@laposte.net

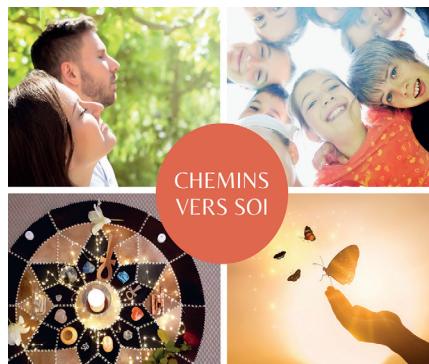
CHEMINS VERS SOI

UNE ASSOCIATION EN MUTATION

Une assemblée extraordinaire s'est tenue le 11 janvier, à l'issue de laquelle les statuts ont été modifiés, ainsi qu'un nouveau nom voté à l'unanimité par les adhérent.e.s présents : **l'association "L'Eveil à Soi" se nomme désormais "Chemins vers Soi".**

L'association agrandit encore un peu plus son champ d'activités, toujours dans l'objectif de retrouver l'harmonie, l'alignement entre le corps et l'esprit, l'équilibre en soi et le bien-être au quotidien. Au travers des stages et des ateliers de groupe,

elle propose différentes pratiques qui prennent en compte la personne et son Être dans sa globalité (mentale, physique, émotionnelle, spirituelle et énergétique). Chacun, chacune pourra donc faire l'expérience et se relier aux pratiques qui lui parlent le plus.



Nouveaux ateliers :

Auto-hypnose et Réflexologie
animés par des intervenantes Cournonterralaises.

Ateliers Eveil à Soi :

Cercle de femmes
animé par Ulrike Lefebvre (www.chamaneducoeur.com)

Sophrologie (Sommeil, Atelier enfants, Mieux être au quotidien) et **Energétique (Puissance de l'intention, Cercle de libération des mémoires)** animés par Sophie Larcher (www.leveil-a-soi.fr)

06 50 00 22 15 // larcher.soph@gmail.com

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES

LA FCPE A BESOIN DE VOUS !

Depuis maintenant 3 ans, la FCPE n'est plus représentée sur l'école maternelle La Calendrette, faute de parents. En effet, la réglementation exige 2 candidats par liste au minimum.

Cette année, avec l'ouverture de l'école "Eliette BONNEL", nous avons besoin de 6 adhérents pour pouvoir nous présenter dans chaque école. Suite à la répartition des élèves, la FCPE n'est pas en mesure, à ce jour, de présenter la moindre liste l'année prochaine et ne sera donc pas présente aux conseils d'écoles. **Nous avons plus que jamais besoin de nouveaux adhérents !**



L'implication dans l'association est faible, de l'ordre d'une quinzaine d'heures réparties tout au long de l'année.

De plus, le départ au collège en septembre 2026 du dernier enfant du président mettra un terme à son adhésion à l'association et à ses mandats.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

4^e vide-grenier au profit des écoles publiques :

Dimanche 14/09 ▶ 8h/13h - Esplanade Jean Moulin
Emplacement : 5 € les 4 m linéaires

fcpe.cournon@gmail.com

ASSOCIATION DEFENSE & VALORISATION DU PATRIMOINE DE COURNONTERRAL

UNE ASSOCIATION EN RÉSONNANCE AVEC LES ENJEUX DE NOTRE TEMPS !

Dans le prolongement de la conférence sur l'eau de novembre, la **conférence sur "La symbolique des arbres du Languedoc en passant par Cournonterral"**, présentée par Josiane UBAUD, ethnobotaniste, a elle aussi remporté un vif succès devant une salle comble. Permise grâce aux concours de Groupama et des Amis du Théron, cette conférence fut l'occasion de découvrir tous les secrets des arbres de notre région et bien sûr de ceux de Cournonterral : leur signification, la symbolique de leurs implantations, tissées à travers le temps et les traditions locales. Passionnant !

En Février, dans le cadre de l'**enquête publique PLUi Climat** organisée par la Métropole, notre association s'est exprimée, conformément à ses statuts. Il s'agissait de faire part d'une réflexion collective argumentée.

Les **rendez-vous découverte du patrimoine de Cournonterral avec la classe ULIS** sont désormais un rituel que notre association ne manquerait pour rien au monde ! En Mars, les enfants ont découvert un ancien chai du 19^e siècle dans la propriété viticole de M. et Mme ARRIBAT qui nous ont

réservé un accueil chaleureux et très bienveillant. Une pépite du patrimoine viticole de Cournonterral ! Les explications de M. ARRIBAT, assorties des anecdotes de Jacques CARON, ont rendu très vivante cette immersion dans le temps. Nos jeunes ont été fascinés par le récit de la révolte des vignerons de 1907 menée par Marcellin ALBERT. Ils ont découvert le chant des "piou piou du 17^e", composé à cette occasion. Pour parler histoire et viticulture, Jacques CARON était épaulé efficacement par Jacky GROUSSET et Josie ANINAT, tous deux membres de notre association. Tout a été fait pour satisfaire la curiosité de ces enfants épatants qui ont parfaitement compris l'engagement de nos hôtes pour garder ce trésor du passé. Un moment suspendu permis par Christian et Mireille ARRIBAT, l'enseignante Délia ROMÉO et l'équipe éducative, composée de Caroline et Cécile, avec lesquelles l'organisation de ces moments se fait toujours avec professionnalisme, sérieux et dans une grande confiance. Ces échanges se sont poursuivis autour de la traditionnelle et très attendue pause gourmande offerte par l'association.



En avril, l'association a tenu son assemblée générale. Un bilan unanimement salué. L'arrivée de jeunes adhérents est un signe de vitalité supplémentaire au service du village. De beaux encouragements pour poursuivre notre action.

Edith GUTIERREZ
cournonterraldefensepatrimoine@gmail.com

38 • CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2025 (extraits)

Transformation de l'OFS en SCIC : L'Organisme de Foncier Solidaire de Montpellier devient une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour soutenir l'accession abordable à la propriété. La Commune prend part au capital (1000 €) et désigne Madame Patricia Belkadi comme représentante.

Promesse d'achat SAFER – Parcelle BA233 (Les Clos) : Approbation de l'achat par la commune d'un terrain de 1588 m² auprès de la SAFER pour 3276 €, dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

Soumission des divisions foncières en zones A et N à déclaration préalable : Nouvelle réglementation pour mieux contrôler l'urbanisation dans les zones agricoles et naturelles du PLU, selon l'article L115-3 du Code de l'Urbanisme.

Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) 2025-2034 : Approbation du plan départemental et du classement des voies DFCI sur la commune pour faciliter la prévention des incendies.

Ouverture des crédits d'investissement 2025 : Autorisation d'engager 2,39 M€ de crédits d'investissement en début d'année, en attendant le vote du budget.

Réévaluation AP/CP pour la création du groupe scolaire : Ajustement du plan de financement : 4 M€ réalisés en 2024, 8,34 M€ prévus en 2025, AP inchangée (12,5 M€).

Renouvellement du contrat de paiement en ligne avec la Caisse d'Épargne : Renouvellement pour 3 ans du service de paiement sécurisé SP PLUS V2 utilisé pour les prestations enfance/jeunesse.

Convention numérique avec Montpellier Méditerranée Métropole : Poursuite de la mutualisation des services numériques (e-administration, open data, téléalerte, etc.).

Nouveaux modèles de conventions pour le prêt de locaux aux associations : Mise à jour des conventions existantes pour clarifier les responsabilités et modalités de mise à disposition.

Ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2025 (extraits)

Avenant compromis de vente Nexity : Cet avenant concernant la cession de plusieurs parcelles modifie la condition suspensive d'obtention de permis d'aménager et prévoit la création d'une servitude de passage pour un réseau d'eau potable.

Cession parcelle AL 13 - Rue des Escalettes : La Ville de Cournonterral a décidé de vendre un terrain situé rue des Escalettes via une enchère en ligne. L'offre retenue a été celle de la société SKYLINE INVEST pour 690 000 €.

Atlas de la Biodiversité - Contrat d'exposition : Validation d'un contrat avec une autrice pour l'exposition photographique sur les insectes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Élection des membres élus du CCAS : Après la démission de Madame Ariane Chazerand-Azoulay, une élection a été organisée pour désigner les membres du Conseil d'administration du CCAS.

Gestion des chats libres sauvages - Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis : La Ville de Cournonterral a décidé de signer une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour stériliser et identifier 30 chats errants en 2025, avec une participation de la commune à hauteur de 50% du coût.

Outil numérique LUCCA - Autorisation de signature de la convention avec la DDTM : Le Conseil a approuvé la signature d'une convention avec la DDTM de l'Hérault pour l'utilisation de l'outil numérique LUCCA, qui permet de faciliter la gestion des infractions d'urbanisme.

Dépôt d'archives communales aux Archives départementales : La commune a décidé de déposer ses archives anciennes (antérieures à 1790) aux Archives départementales de l'Hérault pour en assurer une meilleure conservation.

Contrôle des comptes de la Métropole par la Chambre régionale des comptes : Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'observations définitives concernant la gestion de la Métropole de Montpellier pour les exercices 2019 et suivants.

Coupes de bois 2025 : Le Conseil a approuvé l'état d'assiette des coupes de bois pour 2025 dont certaines seront mises en vente sur pied par appel d'offres. L'ONF se chargera de la désignation des coupes.

Lancement d'un appel d'offres pour le renouvellement des contrats d'assurance des risques statutaires : Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une mise en concurrence pour un nouveau contrat, qui pourrait couvrir des risques tels que l'accident du travail, la maladie professionnelle, la maternité, l'invalidité, etc.

Dispositif "Savoir Rouler à Vélo" - Convention avec 3M : Ce programme, financé à hauteur de 50% par l'État et 30% par la Métropole de Montpellier, vise à apprendre aux enfants à circuler en toute sécurité à vélo. La commune approuve une subvention de 2400€ pour mettre en œuvre ce dispositif pour les élèves de CM1/ CM2 pour l'année scolaire 2024-2025.

Demande de subventions pour le dispositif "Savoir Rouler à Vélo" - Génération Vélo : La commune sollicite une subvention de 4000€ auprès de l'État dans le cadre du programme "Génération Vélo" pour financer le dispositif "Savoir Rouler à Vélo" pour l'année scolaire 2024-2025.

Demande d'aide à la diffusion d'un spectacle : La commune sollicite une aide à la diffusion de 540€ pour le spectacle "Le Bourrelet" de la compagnie Happy Factory (05/04/25). Total des frais du spectacle 1350€ / Autofinancement 810€.

Tarifs communaux - Création d'un tarif pour l'occupation temporaire du caveau d'attente : Un tarif de 14€/jour est proposé pour l'occupation du caveau d'attente dans le cimetière qui accueille temporairement des cercueils en attente d'inhumation.

Convention de groupement de commandes avec Montpellier Méditerranée Métropole pour les achats de carburant : La commune propose de rejoindre un groupement de commandes avec la Métropole pour l'achat de carburant.

Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2025 : Le maire présente le rapport sur les orientations budgétaires pour 2025, conformément aux exigences légales. Ce rapport inclut les prévisions sur les dépenses, les recettes, la gestion de la dette et les investissements. Le Conseil Municipal prend acte du débat et approuve les orientations budgétaires.

Ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025 (extraits)

Adoption du compte de gestion et vote du compte administratif de l'exercice 2024 : Présentation du compte administratif et du compte de gestion du Service de Gestion Comptable de Montpellier pour l'année 2024. Les résultats financiers montrent des excédents dans les sections Investissement (959 388,53 €) et Fonctionnement (717 028,48 €), avec un résultat global de 1 676 417,01 €.

Affectation du résultat de fonctionnement 2024 au budget primitif 2025 : Les résultats 2024 sont affectés au budget 2025, avec des ajustements pour les sections Investissement et Fonctionnement, incluant des crédits pour des restes à réaliser et des prévisions pour le résultat de fonctionnement reporté.

Taux d'imposition 2025 : Maintien des taux d'imposition des taxes locales pour 2025 avec les mêmes taux qu'en 2024.

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 21,37%
- Foncier bâti : 49,31%
- Foncier non bâti : 98,61%

Budget primitif 2025 : Le budget 2025 est présenté, avec un total des dépenses et recettes s'élevant à 19 006 177,36 €, réparti entre les sections Fonctionnement (7 703 763,86 €) et Investissement (11 302 413,50 €).

Attribution des subventions aux associations pour 2025 : Vote des subventions aux associations locales pour 2025

Communication sur les indemnités perçues par les élus : Le montant total des indemnités versées aux élus en 2024 est de 91 616,76 €, et le montant prévu pour 2025 est de 97 000 €.

Convention financière pour les écoles sous convention - École Privée Associative Occitane : Approbation d'une convention pour le financement des dépenses de fonctionnement de l'école maternelle bilingue occitan-français, avec un forfait de 1 634,38 € par élève pour 2025. Le montant total du forfait pour 2025 est de 18 352,31 €.

Convention Financière pour l'École Ste Jeanne d'Arc : Approbation de la convention financière pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes de l'école privée sous contrat avec l'État (OGEC Sainte Jeanne d'Arc). Le forfait annuel pour 2025 s'élève à 94 350,17 €, basé sur les coûts moyens des écoles publiques locales.

Avenant N°2 au Marché de Restauration Scolaire : Le marché de restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire avec la société Languedoc Restauration est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2025, en raison du retard dans la construction du nouveau groupe scolaire.

Rétrocession d'une Concession de Cimetière : Une concession de cimetière (n°770) est rétrocédée à la commune pour un montant de 1 260,66 €.

Demande de Subvention pour la Salle des Jeunes (CAF) : La commune sollicite une subvention de 5 000 € auprès de la CAF pour la rénovation de la salle des jeunes, dans le cadre des projets d'investissement en faveur de la jeunesse.

Demande de Subvention de Fonctionnement – Fonds Locaux (CAF) : Une demande de subvention de 15 000 € est faite à la CAF pour le financement d'un projet d'accueil d'enfants handicapés, incluant une classe ULIS dans une école de la commune.

Convention des Actions Intercommunales 2025 : Une convention est signée entre les communes de l'intercommunalité pour le financement des actions collectives. La participation financière pour 2025 est de 1 708,57 €.

Demande de Subvention de Fonctionnement – Fonds Locaux (CAF) pour la Salle des Jeunes : Une nouvelle demande de subvention de 16 000 € est faite à la CAF pour soutenir l'engagement et l'autonomie des jeunes, dans le cadre du projet de rénovation de la salle des jeunes.

Demande de Subvention de Fonctionnement – Fonds Locaux (CAF) pour le Jardin Pédagogique : La commune sollicite une subvention de 8 000 € pour le projet de jardin pédagogique "Cournon des Sources", dans le cadre du développement de l'éveil écologique des enfants.

Demande de Subvention pour le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) : Une demande de subvention de 3 490 € est adressée à la CAF pour soutenir les actions de soutien à la parentalité dans le cadre du REAAP, notamment des animations et ateliers.

Tarifs des Séjours Intercommunaux 2025 : Approbation des tarifs pour les séjours de vacances intercommunaux pour 2025 (séjours d'hiver et d'été pour différents groupes d'âge).

Nom de la Nouvelle École Primaire : Suite à une consultation citoyenne, le nouveau groupe scolaire sera baptisé "École Primaire Eliette Bonnel" avec 75,4 % des voix en sa faveur.

Ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Groupe Unis Pour Cournonterral (UPC)

Aucun article n'a été remis.

Groupe majoritaire Cournon' Avenir

Marre de la violence !

L'augmentation inquiétante des actes de violence et d'agressions à l'encontre de nos agents publics, enseignants, soignants, policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers et élus est un signal d'alarme et impose une condamnation sans équivoque.

Ces professionnels et ces dépositaires de l'autorité publique, garants du vivre-ensemble, de l'éducation, de la santé et de la sécurité, méritent notre respect et notre soutien.

Il est inacceptable qu'ils aient à subir des menaces et des agressions verbales ou physiques. Ces comportements, qui se multiplient, fragilisent notre cohésion sociale et mettent en danger la qualité des services publics essentiels à notre quotidien.

Il est urgent que toutes les autorités, mais aussi que chaque citoyen, prennent conscience que la violence n'a pas droit de cité dans notre société, que le dialogue doit toujours avoir une place prépondérante.

La sécurité de nos agents et de nos élus doit être une priorité, des mesures concrètes doivent être renforcées pour protéger ceux qui œuvrent dans notre intérêt collectif.

Refusons l'impunité, condamnons fermement ces comportements et œuvrons ensemble à un climat de respect mutuel et de civisme.

Notre démocratie et notre vivre-ensemble en dépendent.

Pont de l'Intérêt Local

Le Pont de l'Intérêt Local qui surplombe le Coulazou à l'ouest de la commune a été construit en 1900 pour relier Cournonterral à Montpellier par chemin de fer. La ligne ferroviaire d'Intérêt Local, qui a donné son nom au pont, a cessé son activité en 1953, mais notre viaduc est toujours là et prochainement il va se révéler d'une très grande utilité...



Genèse du pont

Le 12 juillet 1865, une loi est votée en faveur des chemins de fer d'intérêt local. Le Conseil Général de l'Hérault décide la création d'un réseau départemental financé par les communes et l'Etat. Le 15 mars 1900, une loi déclare d'utilité publique, l'établissement de ce chemin de fer. Une dizaine de sondages sera nécessaire avant le début des travaux d'implantation du viaduc. La ligne ferroviaire ouvre le 2 septembre 1902.

Le pont

Bâti par l'ingénieur en chef GUIBAL, le pont a pour particularité d'être en pierre de maçonnerie, contrairement aux autres ponts ferroviaires qui sont généralement en fer. Il mesure 100 m de long et culmine à 57 m au-dessus du Coulazou. Il a une hauteur sous clé de 11 m. Ses parements externes sont en mœllons, inégalement taillés de pierre calcaire froide. Il est composé de 5 arches en plein cintre : arc semi-circulaire sans brisure, la courbe correspond à un demi-cercle. Ces arches sont soutenues par des claveaux (pierre taillée en forme de coin) bien appareillés et qui reposent sur des piliers maçonnés. Les protections latérales sont en fer.



Le 17 mai 1935, suite à la concurrence routière, le Conseil Général décide de suspendre le trafic des voyageurs. La fermeture de l'exploitation aura lieu le 1^{er} janvier 1953 et les rails seront enlevés sur le pont en 1961.

En 2018, le pont a été rénové car sa traversée ne correspondait plus aux nouvelles normes de sécurité. Les travaux ont été menés par la Métropole en partenariat avec la commune : remplacement des bordures existantes par de nouvelles coulées sur place et renouvellement du garde-corps.

Dans l'avenir

Le pont fait la joie des promeneurs. Il propose un point de vue magnifique et une belle promenade à travers la garrigue. Aussi, la municipalité qui a en projet la réalisation d'un "ring", afin de faciliter les mobilités douces, souhaite qu'il traverse l'ancienne voie de chemin de fer. Les travaux de ce ring qui reliera le rond-point d'Hélios au rond-point de Cannabe en passant par l'ancienne voie ferrée et les avenues Jean Jaurès, du 8 Mai 1945 et du Frigoulet, débuteront au dernier trimestre 2025.

■ Nouvelles activités

Cette rubrique a pour but de présenter les nouvelles activités économiques qui s'installent sur la commune. La parution est gratuite mais unique. Si vous souhaitez figurer dans le prochain journal, contactez le service communication : communication@ville-cournonterral.fr

Cours d'ikebana

Art floral japonais



Cours individuel ou collectif jusqu'à 4 personnes

Marina ICHO ▶ 06 71 62 79 44
www.ikebana-mtp.fr // [@marina_icho](https://www.instagram.com/marina_icho)

Dominique Leligois

Psychothérapie Analytique

Hypnose Eriksonienne

Mouvements oculaires Thérapeutiques de type EMDR



Consultations à Cournonterral
07 81 19 19 16 // psycho34000@gmail.com
www.psycho34000.fr

L'ancien institut de beauté "Biotyzen" a changé de propriétaire et de nom.

MAISON BEAUTÉ INSTITUT

Mardi à Vendredi ▶ 9h/19h
Samedi ▶ 9h/13h

Sur rendez-vous entre 12h et 14h

04 67 85 48 16

6 rue Petite Calade // maisonbeaute34@gmail.com

RAPPEL DES REGLES DE BON VOISINAGE

Chacun doit veiller à ne pas troubler la tranquillité de ses voisins par des nuisances sonores excessives. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être prises. La mairie compte sur la responsabilité et le civisme de chacun pour maintenir une bonne qualité de vie dans notre commune.

Il est demandé de prendre les précautions nécessaires pour **éviter que le voisinage ne soit incommodé par des bruits tels que :**

- la musique (appareils de diffusion ou instruments),
- les appareils électroménagers bruyants,
- les comportements inadaptés ou activités inappropriées au lieu d'habitation.

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de provoquer une gêne sonore sont strictement réglementés et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... / AP 90-1-1218 et AP 90-1-2153)

- En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Les élections municipales auront lieu en mars 2026.

Pour participer à ce scrutin, il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. **Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous avez déménagé récemment, il est temps de régulariser votre situation.**

L'inscription est ouverte toute l'année :

- En mairie au Service Elections
- En ligne sur le site officiel service-public.fr

Vous devrez fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une pièce d'identité en cours de validité

N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire ou modifier votre adresse : anticipez afin de garantir votre participation aux prochaines élections.

Vous avez déménagé dans Cournonterral ?

Pour éviter tout problème lors du vote, transmettez votre justificatif de domicile en mairie :

04 67 85 60 50 // etatcivil@ville-cournonterral.fr

RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE

Inscrivez vous !



La municipalité lance un appel aux habitants pour rejoindre la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Cette initiative vise à renforcer la capacité de la commune à faire face aux situations d'urgence et à assurer la protection de ses citoyens en cas de crise, qu'elle soit sanitaire, environnementale ou autre.

■ Qu'est-ce que la RCSC ?

La RCSC est un **dispositif qui permet à des volontaires citoyens de contribuer activement à la gestion de crises au niveau local**. Ces réservistes encadrés par les autorités municipales et les services de secours, interviennent pour soutenir les équipes professionnelles en cas de besoin.

■ Pourquoi rejoindre la RCSC ?

S'engager dans la réserve communale, c'est faire preuve de solidarité et d'engagement envers sa communauté et c'est l'occasion d'apporter une aide précieuse à ceux qui en ont besoin en période de crise. De plus, cette action citoyenne permet de renforcer la résilience de notre territoire face aux risques naturels, technologiques ou sanitaires.

■ Les rôles peuvent inclure :

- La gestion de centres d'hébergement et de secours.
- L'assistance aux personnes vulnérables.
- Le soutien logistique lors de situations d'urgence (évacuations, distribution de vivres, etc.).
- La participation à des exercices de sécurité.

■ Comment s'inscrire ?

L'inscription à la Réserve Communale de Sécurité Civile est ouverte à tous les habitants de Cournonterral âgés de 18 à 65 ans, en bonne santé physique et mentale, et disposant d'un peu de temps pour s'engager ponctuellement.

Les intéressés peuvent s'inscrire en remplissant un formulaire en ligne disponible sur le site de la commune ou en se rendant directement à la Mairie.

La municipalité compte sur votre implication pour assurer la sécurité et la solidarité au sein de notre belle commune. Ensemble, préparons-nous à faire face aux imprévus et à protéger nos concitoyens.

Ne restez pas indifférents : inscrivez-vous dès aujourd'hui !

Renseignements supplémentaires :

04 67 85 00 11 // mairie@ville-cournonterral.fr

ZAEEnR : CONSULTATION DE LA POPULATION

Le contexte national

Dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, **les communes de France sont invitées à identifier sur leur territoire des zones adéquates pour l'implantation future d'installations de production d'énergies renouvelables** : Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEEnR). Chaque dossier devra toujours se conformer aux règles d'urbanisme en vigueur pour sa mise en œuvre. La non-inscription d'une parcelle en tant que ZAEEnR n'interdit pas la possibilité de réalisation d'un projet d'installation de production d'énergies renouvelables sur cette dernière, mais son potentiel ne sera pas pris en compte au niveau de l'Etat.



2 types d'installations suggérés à Cournonterral

Chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables a été étudiée en fonction de la potentialité du territoire communal. Pour Cournonterral, il est proposé :

- solaire photovoltaïque sur bâtiment
- solaire photovoltaïque sur parking

La Ville se déclare favorable à ces 2 types de projets d'installations sur son territoire urbain, sous réserve du respect des règles d'urbanisme.

Consultation citoyenne

Elle a eu lieu du 21 avril au 21 mai 2025.

En effet, la loi impose aux communes de consulter leurs citoyens avant de définir les ZAEEnR afin de recueillir leurs avis et suggestions, les informer sur les projets d'énergies renouvelables, favoriser l'acceptabilité sociale des projets et s'assurer que la délibération soit jugée recevable.

Prochaine étape : la délibération du conseil municipal

■ Ça se passe à Montpellier



JDS - 6ÈME EDITION
19 et 20 juin 2025

Master IDS
Intervention
& développement
social
Université Paul Valéry
Montpellier



JOURNÉES DU
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

Université de Montpellier Paul-Valéry
Amphi 4
Route de Mende
34 000 Montpellier
Pré-inscription : <https://framaforms.org/jds-2025-1741163374>



UNIVERSITÉ
PAUL
VALÉRY
MONTPELLIER

Pré-inscriptions via le QR code ci-dessus.

UN GESTE CITOYEN POUR LUTTER CONTRE LE CANCER



Pour chaque tonne de verre recyclée,
Montpellier Méditerranée Métropole
reverse 2€ à la Ligue contre le cancer
de l'Hérault pour financer ses actions.
Plus d'information sur ligue-cancer.net



Ce geste simple est gagnant-gagnant car il est à la fois :

■ Ecologique

Le verre, 100% recyclable, mis dans les poubelles, complique le traitement des déchets et en augmente le coût.

■ Solidaire

Une partie de la valorisation versée participe au financement de la recherche et à l'aide aux personnes malades.



CONTROLES DES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Pour la sécurité de tous

Chaque année, avec l'arrivée des beaux jours, le risque d'incendie de forêt augmente. **Les OLD sont un outil essentiel de prévention pour limiter la propagation des feux, protéger les habitations et faciliter l'intervention des secours.** À Cournonterral, comme dans les communes exposées aux risques d'incendie, des contrôles sont régulièrement menés pour vérifier la bonne application de ces obligations.

■ Qu'est-ce que le débroussaillement obligatoire ?

Il consiste à réduire la masse végétale inflammable autour des constructions, habitations, voies d'accès ou équipements, dans un périmètre défini par la loi (50 m autour des constructions et 10 m de part et d'autre des chemins d'accès).

Il ne s'agit pas de raser toute la végétation, mais de :

- Élaguer les branches basses et couper les broussailles ;
- Supprimer les arbres morts ou trop proches ;
- Espacer les plantations ;
- Évacuer les déchets végétaux

■ Qui est concerné ?

Les propriétaires, occupants, usagers d'un terrain bâti ou non bâti situé en zone à risque sont tenus de débroussailler. Ces obligations concernent aussi bien les zones urbaines que les zones rurales à proximité de massifs boisés.

■ Des contrôles pour assurer la conformité

Afin d'assurer la sécurité collective, la Police Municipale va effectuer des contrôles.



Ces contrôles ont pour but :

- De vérifier que les travaux de débroussaillement ont bien été effectués ;
- De sensibiliser les propriétaires sur leurs responsabilités ;
- Le cas échéant, de notifier des mises en demeure aux contrevenants.

■ Quelles sanctions en cas de non-respect ?

Le non-respect des obligations peut entraîner :

- Une amende allant jusqu'à 1 500 €, et jusqu'à 30 € / m² non débroussaillé après mise en demeure ;
- L'exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire ;
- Une possible aggravation de responsabilité en cas d'incendie ayant causé des dommages.

■ Un geste citoyen et écologique

Débroussailler, c'est protéger son habitation, ses voisins, les espaces naturels et les intervenants mobilisés en cas de feu. C'est aussi préserver la biodiversité locale en maintenant un équilibre entre sécurité et respect de l'environnement.

+ d'infos : www.hérault.gouv.fr

ACCUEIL DE LYCEENS ETRANGERS

De jeunes étrangers viennent en France, au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture, grâce à CEI-Centre Echanges Internationaux.

Pour compléter cette expérience, ils vivent dans une famille française durant la durée du séjour (une année scolaire, un semestre ou quelques mois) qui permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. Notre association les aide dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi, à la ville comme à la campagne.

*Si vous êtes intéressé par l'expérience :
02 99 46 10 32 // m.fouquere@groupe-cei.fr*



Caterina, jeune Brésilienne de 17 ans

Elle souhaite venir pour 10 mois à partir de septembre. Elle aime la musique, jouer de la guitare, cuisiner, voyager, et visiter des musées.

Laila, jeune Allemande d'origine américaine de 17 ans

Elle souhaite venir pour 10 mois à partir de septembre. Elle est passionnée par la culture française et rêve de maîtriser notre langue. Elle pratique l'équitation, la gym et fait du bénévolat. Elle aime la musique et passer du temps avec ses amis.

Greta, jeune Slovaque de 16 ans

Elle souhaite vivre au sein d'une famille française durant 6 mois. Elle pratique la danse classique, aime lire, dessiner et faire des jeux de société. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage.

Doom Doom Fest

SML Evénementiel

Mercredi 28 & Jeudi 29/05 ▶ 18h/1h

Vigne du Parc

Festival de musique électronique // Espace couvert // Salon & Boiler VIP // Foodtrucks // Buvette // Tarifs : entrée + 1 conso

Pass 2 soirs en prévente 18 €

■ **Mercredi**

Sandii - Lucile Cordova - Tetris Owl - Maeva Carter // Tarif 15 € (Prévente 12 €)

■ **Jeudi**

Vendetta 9.99 - Sin'Dee - Julien Rutyna & Piero Sax - Cassou // Tarif 10 € (Prévente 8 €)

■ **04 67 85 02 21**

2^e Cournon Blues Festival

Cournon Blues & Municipalité

Vend. 30 & Sam. 31/05 ▶ 18h/1h

Vigne du Parc

Tarifs : Prévente 8 € - Sur site 10 € (entrée + 1 gobelet collector + 1 conso) - Pass 2 soirs en prévente 15 € (entrées + 2 gobelets collector + 2 consos) // Buvette & Restauration

■ **Vendredi**

B Blues Band - Ben Jacobacci - The Jelly Blues - Rodney Homar Vasquez - Blues Band Fusion - Emma Lamadji Afroplugged

■ **Samedi**

La Bedoune - Alyssa Galvan - Little Peter & the Mellowtones - Rozedale

■ **cournonblues@gmail.com**

Festi'Bandas

Réveil Cournonterralais

Samedi 31/05 & Dimanche 01/06

Esplanade Jean Moulin

Ambiance bodega // Buvette & Restauration // Marché artisanal et de créateurs // Expo motos Harley // Jeux gonflables et stands pour enfants // Banda Follet - Band'à l'envers - Rambal & Sagan - Banda Réveil Cournonterralais

■ **Samedi**

11h00 : Bodega animée par Banda Follet
17h00 : Début du Festi'Bandas

23h/1h : Animation

■ **Dimanche**

11h00 : Déambulation au cœur de ville avec les bandas et les motos Harley

12h00 : Concert de Ricoune

12h30 : Ouverture par M. le Maire

13h00 : Animation avec les formations

17h00 : Remise des souvenirs

19h/22h : Animation

■ **06 85 81 86 81**

Eveil musical & corporel

Municipalité

Mardi 03/06 ▶ 10h/11h

Médiathèque (voir p. 19)

Bébés Lecteurs & Atelier créatif

Municipalité

Mercredi 04/06

Médiathèque (voir p. 19)

Marché musical

Municipalité

Samedi 07/06 ▶ 8h/13h

Place Viala

Marché de producteurs animé par Saï

Coupe Espoirs Boxe 2025

Boxing Club Cournonterral

Samedi 07/06 ▶ 10h30

Salle Victor Hugo

Boxe anglaise amateur toutes catégories (minimes, cadets, juniors séniors) // 20 à 25 combats // Tarif entrée : 5 €

10h30/12h : Pesée

13h30/19h : Compétition

Pétassou Park

Calandreta dels Pétaçons

Samedi 07/06 ▶ 14h/23h

Esplanade Jean Moulin

Dans le cadre du festival Total Festum // Ateliers et animations pour toute la famille // Théâtre de rue pour enfants // Bal traditionnel occitan suivi du rituel du feu de la Saint Jean en soirée

■ **calandreta.dels.petacons@gmail.com**

Théâtre Impro

Municipalité

Mercredi 11/06 ▶ 14h30

Médiathèque (voir p. 20)

Café des Parents

Municipalité

Vendredi 13/06 ▶ 8h30/10h30

Foyer Rural

Projet parentalité permettant aux parents d'échanger en toute convivialité sur des sujets qui leur tiennent à cœur // Gratuit sur inscription

■ **04 67 85 60 61**

parentalite@ville-cournonterral.fr

Atelier parentalité interactif

Municipalité

Samedi 14/06 ▶ 9h30/11h

Centre de loisirs maternel

Sur le thème de la communication entre ados et parents avec Camille Labaume.

Galas de danse

Corps en Mouvement

Samedi 14/06 ▶ 15h30 & 20h

Centre Victor Hugo

Thème : La peinture // Tout Public // Buvette & Petite restauration // Gratuit

■ **cemdanse.blogspot.com**

Atelier jeux de société

Municipalité

Mardi 17/06 ▶ 17h30/19h30

Médiathèque (voir p. 19)

Atelier curieux d'Histoire

Municipalité

Mercredi 18/06 ▶ 14h30

Médiathèque (voir p. 19)

Trophées jeunes talents

Municipalité

Samedi 21/06 ▶ 18h30

Esplanade Jean Moulin

Remise des trophées aux jeunes sportifs méritants dans le cadre de la Journée Olympique afin de mettre à l'honneur les jeunes athlètes de la commune qui, par leur engagement, leur persévérance et leurs performances, font briller les couleurs de Cournonterral toute l'année.

Festival Jeunes

Foyer Rural

Samedi 21/06 ▶ 14h

Salle Victor Hugo

Spectacle de magie "La planète des bonbons" // Démonstrations de GRS, karaté et yoga // Défilé de l'atelier couture // Expo des ateliers jeunes de BD-Manga et Dessin fantaisie // Expo des créations de l'atelier peinture adulte // Goûter de clôture // Entrée gratuite

■ **06 15 09 28 77**

frcournon@gmail.com

Fête de la musique

Municipalité

Samedi 21/06 ▶ 19h/23h

■ **Esplanade Jean Moulin**

Repas tiré du sac (sans boissons), foodtrucks et producteurs locaux // Animation 45 Tour // Buvette par les Festivités Cournonterralaises

■ **Vigne du Parc**

Musique électronique avec Krooksound // Buvette/Restauration

Concert Antenne du Conservatoire

Municipalité

Mercredi 25/06 ▶ 18h

Château Mallet

Concert de fin d'année des enfants du dispositif "Passerelle" et des classes Uniques de l'antenne du Conservatoire à Rayonnement Régional de Cournonterral // Gratuit

Fête de l'école

Ecole élémentaire Georges Bastide

Mardi 24/06

Cour de l'école

Soirée Festiv'

Municipalité

Mercredi 25/06 ▶ 19h/23h

Esplanade Jean Moulin

Foodtrucks // Buvette associative // Dégustation de vin // Animation musicale : No sense

Fête de l'école

Ecole maternelle La Calandrette

Vendredi 27/06

Cour de l'école

Tournoi de tennis

Tennis Club des Cournon

Du 27/06 au 14/07

Complexe sportif

Simple dames et simple messieurs + 35 ans // De NC à 00 // Dotation 1200 € + 600 € de lots // Engagement sur Ten-Up jusqu'au 25/06 // Entrée public gratuite

Concours photos

Municipalité

Du 01/07 au 30/09

Médiathèque

Thème "Faites voyager votre livre" // Enfants & Adultes (voir p. 19)

40^e Festival Radio France

Festival Radio France Occitanie Montpellier

Lundi 07/07 ▶ 19h

Eglise Saint Pierre

Quatuor Våren (violons, alto, violoncelle).

Né en 2017, le quatuor a été invité à jouer dans de nombreux festivals. En 2024, il a obtenu le 3^e prix du Concours International de Musique de Chambre de Lyon et le 1^{er} prix du 37^e Concours européen d'ensembles de chambre de la FNAPEC // Programme prévisionnel : Boccherini et Beethoven // Gratuit

■ lefestival.eu

Soirée Festiv'

Municipalité

Mercredi 09/07 ▶ 19h/23h

Esplanade Jean Moulin

Foodtrucks // Buvette associative // Dégustation de vin // Animation musicale : For Events

Fête Nationale

Municipalité

Dimanche 13 et Lundi 14/07

Esplanade Jean Moulin

Buvette par l'Amicale des sapeurs-pompiers

■ **Dimanche**

21h30 : Distribution de flambeaux

22h15 : Retraite aux flambeaux

22h45 : Feu d'artifice

23h/1h : Bal

■ **Lundi**

10h00 : Jeu de quilles

17h00 : Défilé commémoratif (RDV Hôtel de Ville) animé par le Réveil Cournonterralais

18h00 : Apéritif d'honneur offert et Jeu de quilles

19h00 : Vin à la Française offert

20h00 : Repas républicain par l'Amicale des sapeurs-pompiers

21h/1h : Bal

La France en Courant

La France en Courant

Du 18 au 20/07

Esplanade Jean Moulin

Course de relais de 2700 km sans dénivelé permettant la découverte de paysages magnifiques et des rencontres humaines incroyables // Tous niveaux

■ **Vendredi 18/06 ▶ 19h/23h**

Soirée festive en présence de la centaine de coureurs // Foodtrucks // Animation musicale avec le groupe Stand'Up

■ **Samedi 19/07**

14h : Village de artisanat

15h : Présentation des équipes

16h : Départ du prologue

■ **Dimanche 20/07**

4h : Départ de la course jusqu'à Claira (66)

■ www.lafranceencourant.org

Soirée Festiv'

Municipalité

Mercredi 23/07 ▶ 19h/23h

Esplanade Jean Moulin

Foodtrucks // Buvette associative // Dégustation de vin // Animation musicale : Point Break

Masters Tambourin

Métropole & TCC

Du Mardi 29 au Jeudi 31/07

Terrain de jeu Max Rouquette

Rencontres de haut niveau // Animations musicales en soirée // Expo photos // Initiation au tambourin // Jeux pour enfant // Buvette & Restauration

■ tccournonterralais@gmail.com

Fête locale

Festivités Cournonterralaises

Du Vendredi 01/08 au Lundi 04/08

Esplanade Jean Moulin

Bals, fête foraine, animations taurines...

■ comitecournon@yahoo.fr

Cinéma sous les étoiles

Métropole

Lundi 18/08 ▶ 19h

Esplanade Jean Moulin

1^{re} partie : Court-métrage "Fake" réalisé par les enfants du centre de loisirs et l'association Causons Ecrans // 2^e partie : Film "Cartouche" (1962) de Philippe de Broca avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale // Gratuit

Commémoration de la Libération

Municipalité

Vendredi 29/08 ▶ 18h30

Rendez-vous Place Viala

Discours officiels // Dépôts de bouquets aux 5 plaques et de gerbes aux 2 monuments aux morts // Vin d'honneur

Marché musical

Municipalité

Samedi 06/09 ▶ 8h/13h

Place Viala

Accueil des nouveaux habitants

Municipalité

Samedi 06/09 ▶ 15h

Esplanade Jean Moulin

M. le Maire, accompagné d'élus, présentera la commune et les projets municipaux aux nouveaux habitants de Cournonterral. Merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie.

■ **04 67 85 00 11**

mairie@ville-cournonterral.fr

Fête des associations

Municipalité

Samedi 06/09 ▶ 16h

Esplanade Jean Moulin

16h/20h : Défis sportifs 6/14 ans // Démo et stands associatifs

20h : Soirée musicale // Repas tiré du sac

Inauguration groupe scolaire

Municipalité

Samedi 13/09 ▶ 10h

Ancien Stade

Le futur groupe scolaire "Eliette Bonnel" qui ouvrira à la rentrée prochaine sera inauguré en présence des élus et du Préfet de l'Hérault

Vide-grenier

FCPE

Dimanche 14/09 ▶ 7h/14h

Esplanade Jean Moulin

Bénéfices reversés aux écoles publiques // Emplacement 5 € (4 m linéaires)

■ fcpe.cournon@gmail.com

Fête du Patrimoine

Municipalité

Samedi 20/09 ▶ 15h

Place de l'Eglise

Visite théâtralisée du patrimoine communal
Goûter de clôture offert // Gratuit

Atelier art floral

Municipalité

Samedi 27/09 ▶ 10h30

Médiathèque (voir p. 19)

Vide-grenier

Association de Quartier Baou

Dimanche 05/10 ▶ 7h/13h

Rues Baou, Léon Jouhaux, Costes Cormiers

Emplacement 5 € (5 m linéaires)

■ asso34baou@gmail.com

Marché Octobre Rose

Municipalité

Samedi 11/10 ▶ 8h/13h

Place Viala

Journée Environnement

Municipalité & Métropole

Samedi 11/10

Concert classique

Municipalité

Samedi 11/10 ▶ 18h

Eglise St Pierre

Avec l'Ensemble Arianna et Ars Vocalis //

Direction : Marie-Paule Nounou // Au programme, l'art de la musique baroque française : Campra, Clérambault, Dumont, Bernier, Corrette

Matchs de tambourin

Tambourin Club Cournonterralais

Du 07/06 au 25/07

Terrain de jeu Max Rouquette

Entrée gratuite / Buvette

07/06 à 17h00 : Nationale 1

Cournonterral / Cournonsec

08/06 à 15h00 : Nationale 2

Cournonterral / Mèze

09/06 à 18h00 : Ligue

Cournonterral / Grabels

13/06 à 22h00 : Ligue

Cournonterral / Poussan

15/06 à 17h00 : Nationale 2

Cournonterral / Cazouls d'Hérault

20/06 à 17h00 : Nationale 2

Cournonterral / Poussan

20/06 à 22h00 : Ligue

Cournonterral / Les Pennes-Mirabeau

27/06 à 22h00 : Ligue

Cournonterral / Lavérune

28/06 à 15h00 : Nationale 1

Cournonterral / Monceaux

18/07 à 22h00 : Ligue

Cournonterral / Pignan

25/07 à 22h00 : Ligue

Cournonterral / Viols-le-Fort



Plus d'infos ? Dernières actualités ?
Consultez l'agenda du site de la ville
www.ville-cournonterral.fr

LA MUSIQUE



dans tous ses états...

